

ASSEMBLAGE & MAINTENANCE PORTES PIVOTANTES



Protection
contre le feu



Protection
contre la fumée



Protection
contre le bruit



Protection
contre les effractions



Cher client,

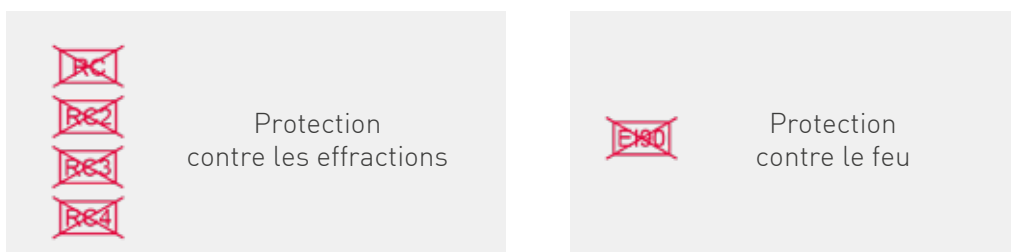
Les portes spéciales sont des produits de haute qualité qui doivent être installés avec soin pour que leur fonctionnement soit garanti. En particulier, les fermetures coupe-feu sont des composants bénéficiant d'un agrément technique général et destinés à sauver des vies en cas d'incendie. Elles ont pour fonction d'empêcher toute propagation incontrôlée du feu et de la fumée dans le bâtiment, afin que les issues de secours et d'évacuation restent utilisables. Leur fonctionnement en cas de sinistre ne peut cependant être garanti que si les fermetures coupe-feu sont réalisées avec les matériaux de construction et accessoires agréés.

Leur installation ne doit se faire que dans des parois agréées à cet effet, avec du matériel de fixation agréé. Il est donc impératif de respecter toutes les indications contenues dans le manuel d'assemblage. C'est, pour vous, le seul moyen de garantir que la fonction de protection soit pleinement assurée en cas d'incident.

Ces instructions de montage concernent les portes pivotantes avec exigences de « protection contre le feu », « protection contre la fumée », « protection phonique » et « protection contre les effractions ».



Les variantes de montage non autorisées pour certaines exigences sont signalées par des symboles. Symboles pour variantes non autorisées :



1. Généralités	Page 4
2. Huisseries	Page 5
2.1 Huisserie enveloppante en bois	Page 6
2.1.1 Huisserie enveloppante en bois Variantes de montage	Page 6
2.1.2 Huisserie enveloppante pliante en bois	Page 7
2.1.3 Huisserie enveloppante pliante en bois Variantes de montage	Page 7
2.2 Cadre bloc en bois	Page 8
2.2.1 Cadre bloc en bois Variantes de montage	Page 9
2.2.2 Cadre bloc en bois avec parties latérales enchâssées	Page 10
2.2.3 Cadre bloc en bois avec partie latérale	Page 11
2.2.4 Cadre applique en bois	Page 12
2.2.5 Cadre applique en bois Variantes de montage	Page 13
2.2.6 Cadre bloc en bois RC4	Page 14
2.3 Cadre bloc large en bois	Page 15
2.3.1 Cadre bloc large en bois Variantes de montage	Page 16
2.4 Huisserie enveloppante métallique	Page 17
2.4 Huisserie enveloppante métallique en 2 pièces	Page 17
2.4 Huisserie d'angle métallique	Page 17
2.4.1 Huisserie métallique Variantes de montage	Page 17
3. Ouvrant & ferrures	Page 18
3.1 Espacement au sol, seuils ou seuils de porte	Page 19
3.2 Ferrures supplémentaires	Page 20/21
4. Parement supérieur	Page 22
5. Installation de vitrages	Page 23
5.1 Installation de vitrages « fixés par parcloses »	Page 24
5.2 Installation de vitrages « Plano » (Wall)	Page 25
5.3 Installation de vitrages « Planline »	Page 26
6. Maintenance	Page 27

Tableau synoptique des certifications allemandes et autrichiennes

Accessoires (éléments de ferrure agréés) :

Paumelles :

Ö-Norm, ou DIN 18272

Serrures :

Protection incendie : b-Norm 3858 ou DIN 18250,
 Protection contre les effractions RC2 [WK III] : DIN 18250 ou 18251-1 classe 4, b-Norm B5351 classe WS2
 Protection contre les effractions RC3 [WK III] : DIN 18250 ou 18251-1 classe 4, b-Norm B5351 classe WS3
 Protection contre les effractions RC4 : DIN 18250 ou 18251-1 classe 5, b-Norm B5351 classe WS4 -
 (serrure standard, fonctionnelle, supplémentaire, verrouillages multi-points)

Indications de l'état :

Serrures à verrouillage manuel, actionnées par cylindre ou béquille : fermé, verrouillé et condamné.
 Serrures à verrouillage automatique et serrures avec fonction issue de secours : fermé et verrouillé

Ferme-porte :

Ferme-porte selon EN 1154 et DIN 182631 ou 2, régulateur de fermeture pour porte selon EN 1158.
 Ferme-porte supérieurs, ferme-porte intégrés, ferme-porte au sol, opérateurs de porte. Portes à deux vantaux uniquement avec régulateur de fermeture pour porte.

Dispositifs de blocage : Dispositifs de blocage agréés selon EN 1155 uniquement.

Garniture de poignée³⁾ :

Protection incendie : b-Norm 3859 ou DIN 18273,
 Protection contre les effractions RC2 [WK III] : DIN 18257 classe ES 1, b-Norm B 5351 classe WB2
 Protection contre les effractions RC3 [WK III] : DIN 18257 classe ES 2, b-Norm B 5351 classe WB3
 Protection contre les effractions RC4 : DIN 18257 classe ES3, b-Norm B5351 classe WB4, EN1906 Classe de protection 4

Divers :

Forme spéciale, découpe de lumière, judas, seuil, joint à abaissement, verrouillage anti-panique, verrou à ressort, serrure à béquille embrayable, gâche électrique, chemin de câbles, couvre-câbles, protection de paumelle, limiteur de jeu, transmetteur, contact magnétique, contact à bille, contact de pêne.

Cylindre profilé⁴⁾ :

Protection incendie : DIN 18252, b-Norm B 5356 ou 3850 [matériaux ayant un _point de fusion - 900° uniquement] ou EN 1303
 Protection contre les effractions RC2 [WK III] : DIN 18252 classe 21, 31, 71BZ, 0-Norm B 5351 classe W Z2-BZ
 Protection contre les effractions RC3 [WK III] : DIN 18252 classe 21, 31, 71 BZ, b-Norm B 5351 classe W Z3-BZ
 Protection contre les effractions RC4 : DIN 18252 classe 42-, 82-B2, b-Norm B 5351 classe W Z4-BZ
 Utiliser des cylindres profilés adéquats (ou le cas échéant des faux-cylindres massifs).

³⁾ **Protection contre l'arrachage pour cylindres de serrure :** Il est possible de renoncer à la protection contre l'arrachage intégrée dans le cylindre de la serrure si cette protection est intégrée dans la ferrure de protection, donc s'il s'agit d'une ferrure de protection avec protecteur de cylindre. Le cylindre doit être protégé contre le perçage [protection particulière]. En cas d'utilisation de rosaces de protection qui ne recouvrent pas le coffre au niveau de la gâchette, il est impératif d'installer une protection contre le perçage dans la structure de la porte [p. ex. un insert protégé contre le perçage].

Les éléments de ferrure selon l'Ö-Norm ne sont pas autorisés en Allemagne !

Attention ! Avant la mise en place, procurez-vous toujours les informations sur les réglementations régionales de construction et respectez-les.

Synoptique des murs

Le mur qui entoure la porte doit présenter au moins la même catégorie de résistance au feu que la fermeture coupe-feu.	Épaisseur nominale min. en mm	Cadre bloc	Cadre bloc comme cadre applique	Huisserie enveloppante en bois	Cadre bloc large	Huisserie d'angle, enveloppante en acier	Huisserie métallique en 2 pièces
Murs en maçonnerie selon DIN 1053-1 ²⁾ , classe de résistance à la compression minimum 12, mortier classique de groupe~ II (épaisseur nominale en mm sans enduit) RC4	≥ 115 ≥ 240	① ② ③ ④ ⑤ ⑥	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦	① ② ③ ④ ⑥
Murs en béton selon DIN 1045-1 ³⁾ , classe de résistance minimum C12/15, (classe de résistance pour RC : min. B15) Épaisseur du mur pour RC3 Épaisseur du mur pour RC4	≥ 100 ≥ 120 ≥ 140	① ② ③ ④ ⑤ ⑥	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦	① ② ③ ④ ⑥
Murs en parpaings ou panneaux de béton cellulaire selon DIN 4165-3 ⁴⁾ , Classe de résistance 4 Épaisseur du mur pour RC2 Épaisseur du mur pour RC3	≥ 115 ≥ 170 ≥ 240	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④
Murs [hauteur~ 5m] - catégorie de résistance au feu minimum F30, désignation (descr. succincte) F30-A-selon DIN 4102-4 ⁵⁾ , tableau 48, en plaques de plâtre cartonnées coupe-feu	≥ 100	① ② ③ ④ ⑤ ⑥	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤ ⑥	① ② ③ ④ ⑥
Murs [hauteur~ 5m] - catégorie de résistance au feu minimum F60, désignation (descr. succincte) F60-A-selon DIN 4102-4 ⁵⁾ , tableau 48, en plaques de plâtre cartonnées coupe-feu	≥ 100	① ② ③ ④ ⑤ ⑥	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤ ⑥	① ② ③ ④ ⑥
Murs [hauteur~ 5m] - catégorie de résistance au feu minimum F60, désignation (descr. succincte) F60-B-selon DIN 4102-4 ⁵⁾ , tableau 48, en plaques de plâtre cartonnées coupe-feu	≥ 130	① ② ③ ④ ⑤ ⑥	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤ ⑥	① ② ③ ④ ⑥
Murs [hauteur~ 5m] - catégorie de résistance au feu minimum F60, désignation (descr. succincte) F90-B-selon DIN 4102-4 ⁵⁾ , tableau 48, en plaques de plâtre cartonnées coupe-feu	≥ 100	⑦					
Montants et/ou solives métalliques revêtus de catégorie de résistance au feu minimum F30,désignation (descr. succincte) F30-A - selon 4102 ⁵⁾		① ② ③ ④ ⑤ ⑥	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤ ⑥	① ② ③ ④ ⑥
Montants et/ou solives métalliques revêtus de catégorie de résistance au feu minimum F60, désignation (descr. succincte) F30-B - selon 4102 ⁵⁾		① ② ③ ④ ⑤ ⑥	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤	① ② ③ ④ ⑤ ⑥	① ② ③ ④ ⑥

La fermeture coupe-feu conforme à cet agrément technique général - mais ce uniquement pour les modèles sans partie supérieure et/ou partiels] latéraux] - peut également être raccordée aux vitrages de protection incendie résistants au feu« Sturm Type SVF 301 » [Z-19.14-1502]« PYRANOVA Système 4-F30 » [Z-19.14-1234]. Le raccord de la fermeture coupe-feu avec le vitrage de protection incendie est réglementé dans les agréments techniques généraux pour vitrages de protection incendie.

- ① Protection incendie EI30 / E30
- ② Protection contre la fumée Sa/Sm
- ③ Isolation acoustique**
- ④ Protection contre les effractions RC2 [WK II]
- ⑤ Protection contre les effractions RC3 [WK III]
- ⑥ Protection contre les effractions RC4 RC4
- ⑦ Protection incendie EI 90

^{**} Afin d'atteindre la meilleure valeur acoustique possible avec la porte, s'assurer que la valeur acoustique du mur qui l'entoure corresponde.
 Le mur doit être réalisé en fonction du poids de la porte en tenant compte des exigences statiques.

²⁾ DIN 1053-1 Construction en maçonnerie; partie 1 : Calcul et réalisation (dans sa version en vigueur)

³⁾ DIN 1045-1 Constructions en béton, béton armé et précontraint; partie 1 : Dimensionnement et conception (dans sa version en vigueur)

⁴⁾ DIN 4165 Parpaings de béton cellulaire et panneaux de béton cellulaire (dans sa version en vigueur)

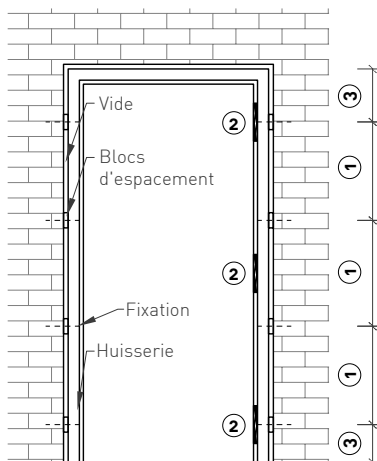
⁵⁾ DIN 4102-4 : 1994-03 Comportement au feu de matériaux et composants de construction; tableau synoptique et application des matériaux, composants et composants spéciaux de construction classifiés

Instructions d'assemblage d'huisseries désassemblées pour le transport.

L'assemblage d'huisseries sur le chantier n'est pas prévu. Si, pour des questions de transport, l'assemblage sur le chantier devait s'avérer nécessaire, celui-ci doit être réalisé de manière à pouvoir résorber les contraintes mécaniques des assemblages d'angle et d'éléments, et à empêcher toute pénétration d'humidité au niveau des joints.

Utiliser impérativement les moyens d'assemblage éventuellement livrés avec l'huissérie.

Befestigungspunkte :

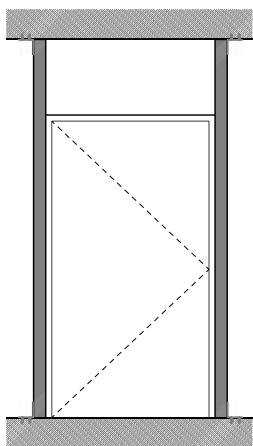


- ① Points de fixation avec espacement ≤ 900 mm
Montage du cadre applique RC2/RC3 ≤ 250 mm
RC4 avec huissérie en bois : à chaque paumelle et point de verrouillage
RC4 avec huissérie métallique : ≤ 600 mm
Fixer les portes à deux vantaux à la même distance en haut !
- ② Limiteur de jeu côté paumelles RC (WK)
- ③ ≥ 80 mm à ≤ 400 mm
 ≥ 80 mm à ≤ 350 mm pour RC4
 ≥ 80 mm à ≤ 150 mm pour EI 90
Comblers les joints d'assemblage à plein volume avec de la mousse de montage et caler de manière à résister à la pression.

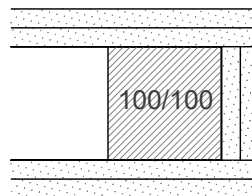
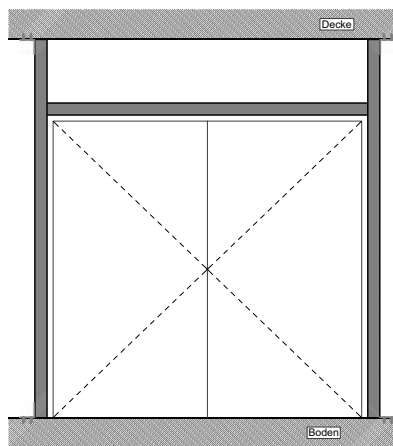
Indication : La profondeur de vissage doit être choisie en fonction du type de mur de manière à assurer un maintien suffisant pour l'ancrage de l'huissérie. Pour les portes RC dans du béton cellulaire, la profondeur de vissage minimale est de 100 mm, et la distance du bord ne doit pas dépasser 100 mm. Comme matériel de fixation, utiliser des vis pour béton cellulaire (Profix PPB 10 mm, par ex.) ou des systèmes de scellement par injection avec des vis d'un diamètre de 6 mm minimum.

Montants bois ou acier dans cloisons légères pour installation de portes RC3 & RC4

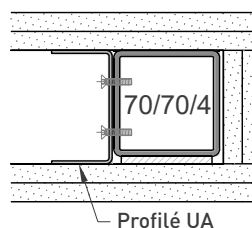
Montants verticaux pour portes à un vantail



Montants verticaux et traverse dans le linteau pour portes à deux vantaux



Montants en bois de 100x100 mm mini. Fixation au sol et au plafond avec des cornières / éclisses en acier. En option, intégration fixe dans une construction en bois.



Montants en acier 70x70x4 mm
Fixation sur un profilé UA avec espacement de 250 mm maxi. avec des vis de $\varnothing 3,5$ mm.
Garnissage entre montant en acier et plaque de plâtre avec du bois ou dérivé bois
Les montants en acier $\geq 80 \times 80 \times 4$ mm peuvent être utilisés sans profilé UA

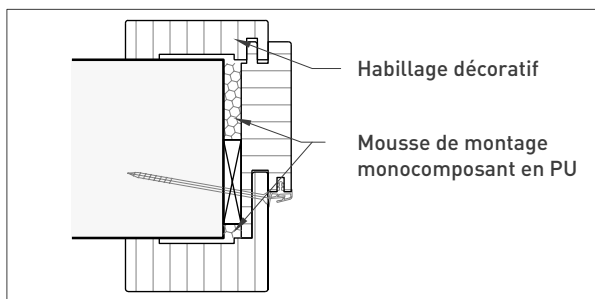
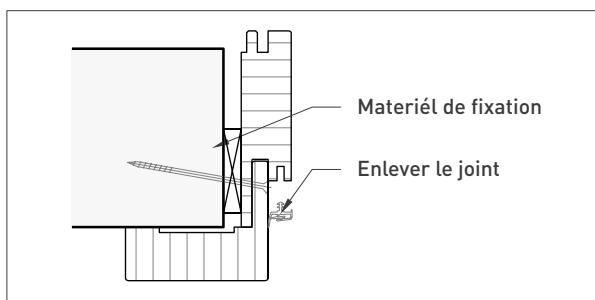
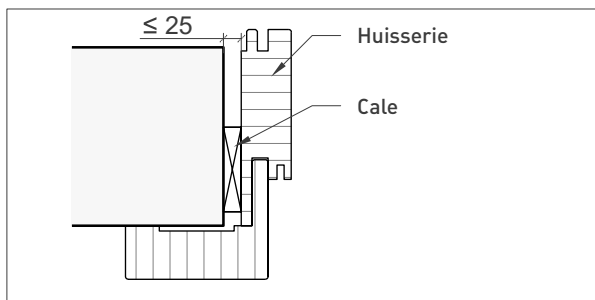
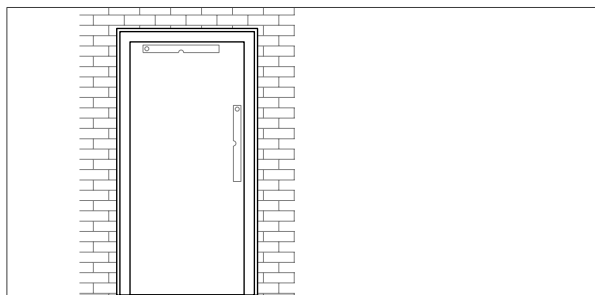
Parement de l'embrasure en option.

Pour les exigences RC3 & RC4, installer des montants comme renforts dans les cloisons légères !

Les montants doivent être solidarités par au moins 2 vis au sol et au plafond.

Matériel de fixation : vis de 6x80 mm mini. et chevilles en métal ou en plastique correspondant à la taille des vis.

Les plaques de parement en plâtre doivent être fixées au montant à des intervalles ≤ 250 mm ; pour ce faire, utiliser des vis d'un diamètre de 3,5 mm minimum. De plus, le mur lui-même doit être préparé contre le percement (un justificatif du fabricant de cloisons doit être à disposition).



1. Mettre l'huissierie enveloppante en bois dans l'embrasure, l'ajuster en hauteur, d'aplomb, horizontalement et en alignement, et la fixer. (p. ex. avec des coins)

Attention : pour un aspect et un fonctionnement parfaits, le montage des portes affleurées doit se faire avec une tolérance de 0,5 mm maxi.

Indication : ne pas poser l'huissierie à même le sol et protéger l'arête inférieure de l'huissierie contre toute pénétration d'humidité..

2. La caler aux points de fixation (voir Points de fixation de l'huissierie) avec du bois ou des matériaux en bois (densité apparente $\geq 450 \text{ kg/m}^3$), de manière à ce qu'elle résiste à la pression et au gauchissement (longueur des cales : 100 mm env.). Largeur de la fente : 25 mm maxi.

3. Enlever le joint d'étanchéité et visser l'huissierie au mur au niveau des points de fixation.

Vis $\geq 5 \times 120 \text{ mm}$, cheville $\geq 8 \times 40 \text{ mm}$
ou vis à fixation directe $\geq 7,2 \times 100 \text{ mm}$
Profondeur de vissage minimale 40 mm.

Important : Le système de fixation doit être adapté à la nature de la structure portante et doit pouvoir absorber les forces des sollicitations.

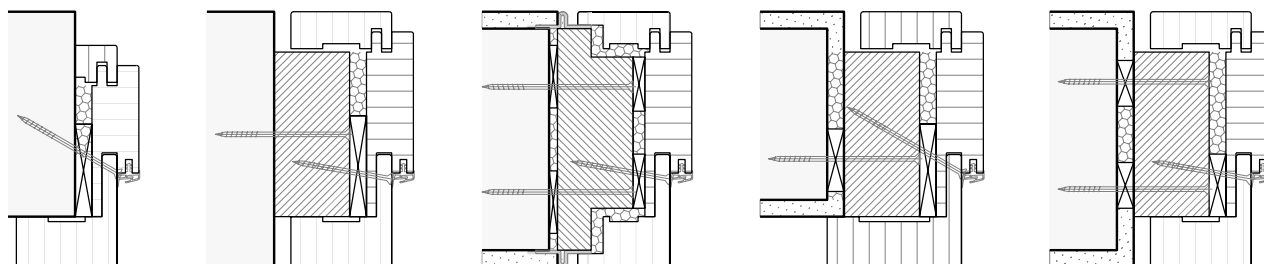
4. Combler à plein volume l'espace libre entre le mur et l'huissierie avec de la mousse PU monocomposant (classe d'inflammabilité B2) ou avec de la laine minérale A1.

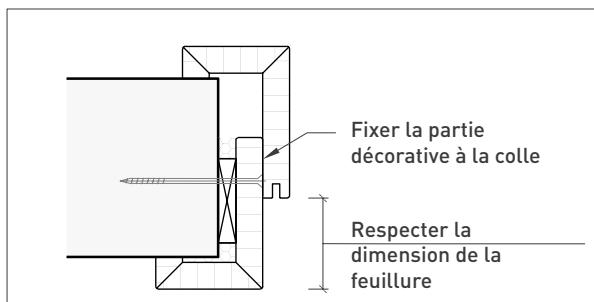
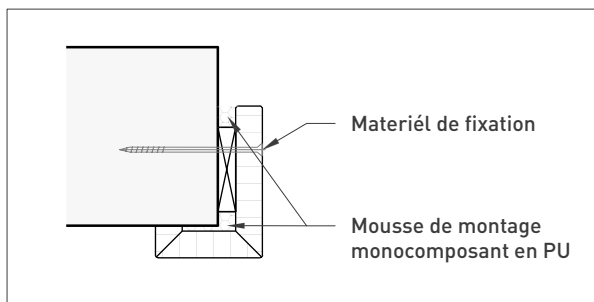
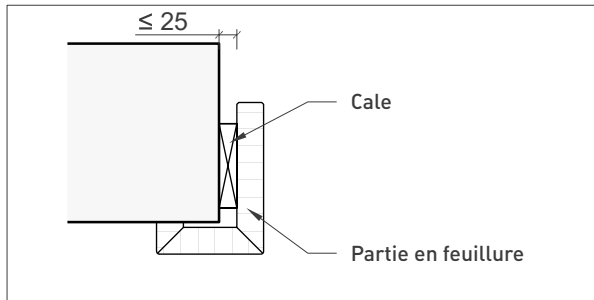
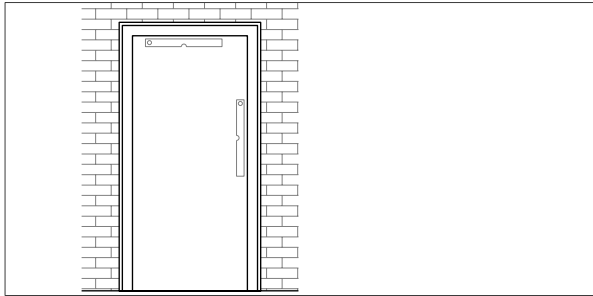
5. Enlever la mousse de montage qui dépasse.

6. Coller l'habillage décoratif sur l'huissierie.

Indication : pour les portes acoustiques et parefumée, tous les joints de raccordement doivent être scellés hermétiquement sur toute la circonférence avec un produit d'étanchéité élastique permanent.

2.1.1 HUISSERIE ENVELOPPANTE EN BOIS - VARIANTES DE MONTAGE





1. Mettre la partie en feuillure dans l'embrasure, l'ajuster en hauteur, d'aplomb, horizontalement et en alignement, et la fixer. (p. ex. avec des coins) Attention : pour un aspect et un fonctionnement parfaits, le montage des portes affleurées doit se faire avec une tolérance de 0,5 mm maxi.

Indication : ne pas poser l'huissérie à même le sol et protéger l'arête inférieure de l'huissérie contre toute pénétration d'humidité.

2. La caler aux points de fixation (voir Points de fixation de l'huissérie) avec du bois ou des matériaux en bois (densité apparente $\geq 450 \text{ kg/m}^3$), de manière à ce qu'elle résiste à la pression et au gauchissement (longueur des cales : 100 mm env.). Largeur de la fente 25 mm maxi.
3. Visser l'huissérie au mur au niveau des points de fixation. Utiliser des vis en acier et des chevilles bénéficiant d'un agrément technique général.

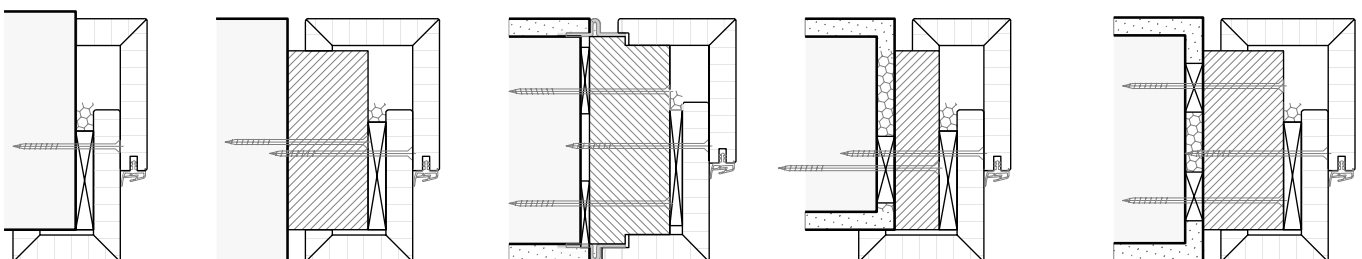
Vis $\geq 5 \times 120 \text{ mm}$, cheville $\geq 8 \times 40 \text{ mm}$
ou vis à fixation directe $\geq 7,2 \times 100 \text{ mm}$
Profondeur de vissage minimale 40 mm.

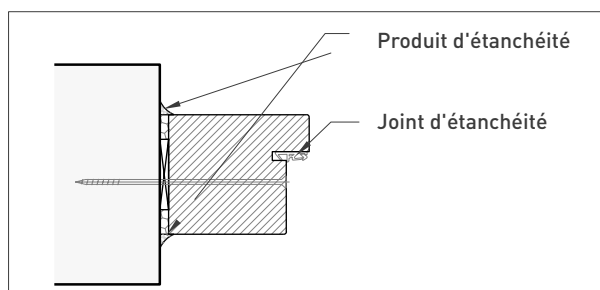
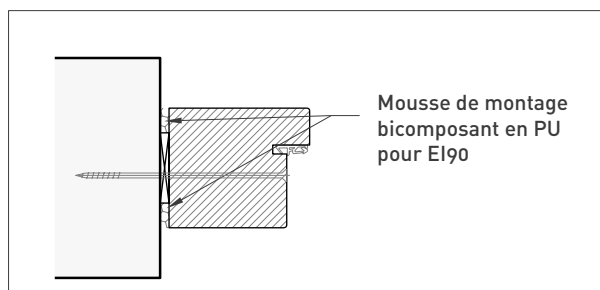
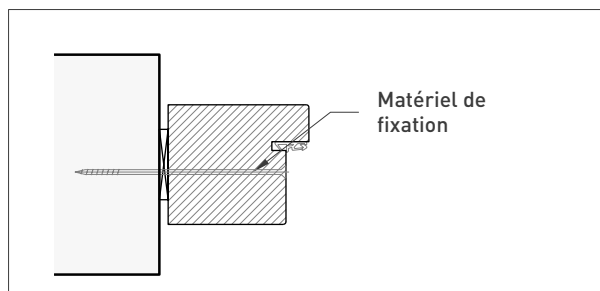
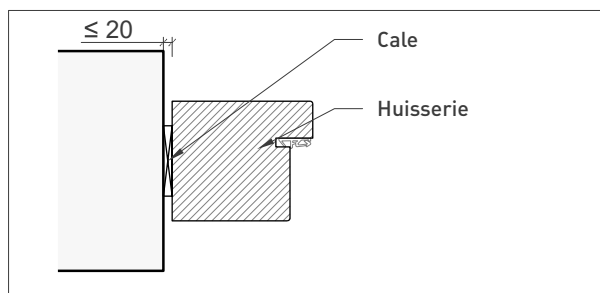
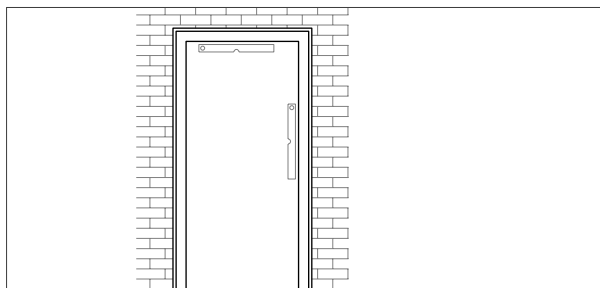
Important : Le système de fixation doit être adapté à la nature de la structure portante et doit pouvoir absorber les forces des sollicitations.

4. Combler à plein volume l'espace libre entre le mur et l'huissérie avec de la mousse PU monocomposant (classe d'inflammabilité B2) ou avec de la laine minérale A1.
5. Insérer la partie décorative et la coller sur la partie en feuillure.
Attention : respecter la dimension de la feuillure d'huissérie.
6. Enfoncer le joint d'étanchéité avec précision et sans allongement.

Indication : pour les portes acoustiques et parefumée, tous les joints de raccordement doivent être scellés hermétiquement sur toute la circonférence avec un produit d'étanchéité élastique permanent.

2.1.3 HUISSERIE ENVELOPPANTE PLIANTE EN BOIS – VARIANTES DE MONTAGE





1. Mettre la partie en feuillure dans l'embrasure, l'ajuster en hauteur, d'aplomb, horizontalement et en alignement, et la fixer. (p. ex. avec des coins)

Attention : pour un aspect et un fonctionnement parfaits, le montage des portes affleurées doit se faire avec une tolérance de 0,5 mm maxi.

Indication : ne pas poser l'huissierie à même le sol et protéger l'arête inférieure de l'huissierie contre toute pénétration d'humidité.

2. La caler aux points de fixation (voir Points de fixation de l'huissierie) avec du bois ou des matériaux en bois (densité apparente $\geq 450 \text{ kg/m}^3$), de manière à ce qu'elle résiste à la pression et au gauchissement (longueur des cales : 100 mm env.). Largeur de la fente 20 mm maxi.

3. Visser l'huissierie au mur au niveau des points de fixation. La fixation se fait par la feuillure ou, le cas échéant, par la rainure d'étanchéité. Pour ce faire, enlever le joint d'étanchéité et le renfoncer sans allongement.

Vis $\geq 5 \times 120 \text{ mm}$, cheville $\geq 8 \times 40 \text{ mm}$
ou vis à fixation directe $\geq 7,2 \times 100 \text{ mm}$
Profondeur de vissage minimale 40 mm.

Important : Le système de fixation doit être adapté à la nature de la structure portante et doit pouvoir absorber les forces des sollicitations.

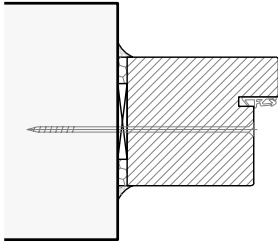
4. Combler à plein volume l'espace libre entre le mur et l'huissierie avec de la mousse PU monocomposant (classe d'inflammabilité B2) ou avec de la laine minérale A1. Pour EI90, au minimum mousse de montage en PU ou mousse ignifuge bicomposant
5. Enlever la mousse de montage qui dépasse et terminer avec un joint en silicone (ou autre finition p. ex. : baguettes de recouvrement, enduit ou panneau, voir les exemples pour cadre bloc).
6. Enfoncer le profilé d'étanchéité élastique permanent dans la rainure prévue et couper d'onglet dans les angles.

Indication : pour les portes acoustiques et parefumée, tous les joints de raccordement doivent être scellés hermétiquement sur toute la circonférence avec un produit d'étanchéité élastique permanent.

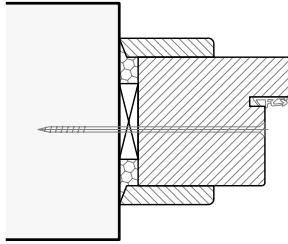


Sans baguettes de montage

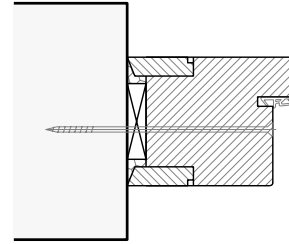
Affleuré



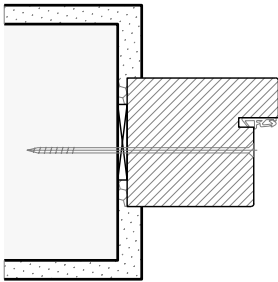
Baguettes de recouvrement



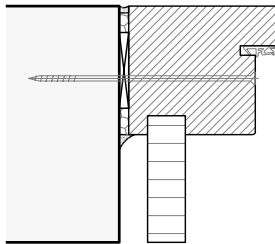
Baguettes de recouvrement EI 90



Affleurant sous enduit

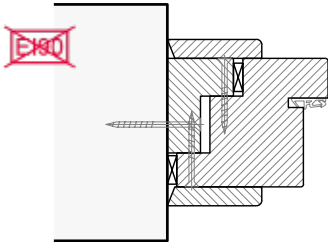


Affleurant avec panneau

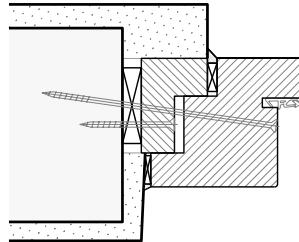


Avec baguettes de montage EI90

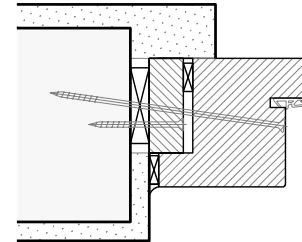
Baguette de montage avec baguette de recouvrement



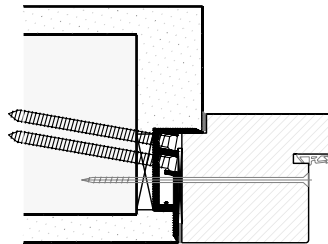
Dormant de montage sous enduit



Baguette de montage & huisserie enduites

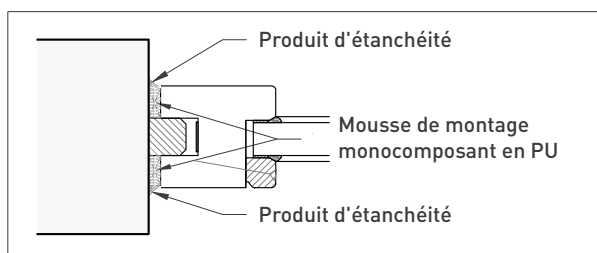
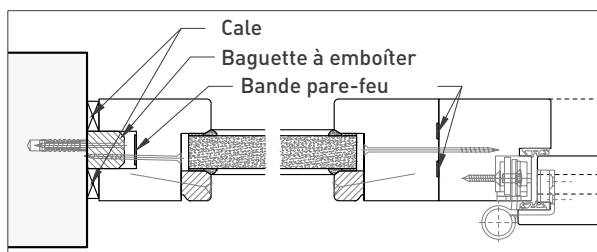
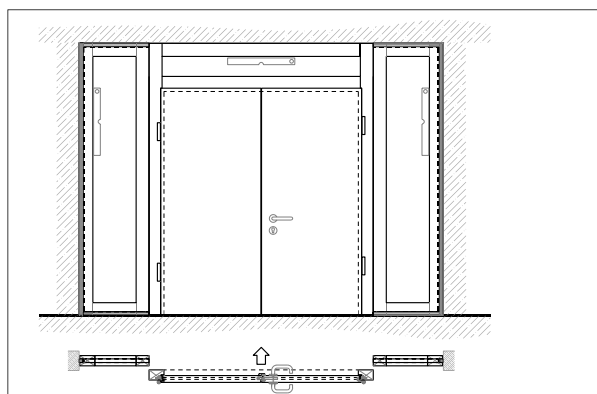
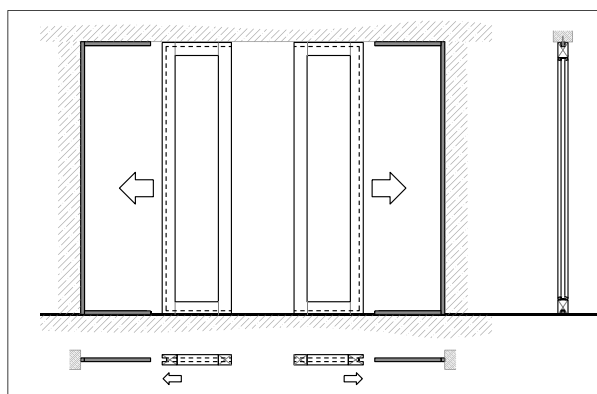


Dormant de montage alu sous enduit



Attention :

au niveau des points de fixation, réaliser un calage résistant à la pression (longueur de cale : 100 mm env.)
 Pour les portes acoustiques et pare-fumée, calfeutrer tous les joints à la silicone.
 Tous les raccords sont combinables.



Exemple de montage avec baguette à emboîter sur trois côtés :

1. Déterminer la position de l'élément de porte et fixer la baguette à emboîter d'aplomb et affleurante.

Taille des chevilles : 8/40 mm min.

Taille des vis : 6/70 mm min.

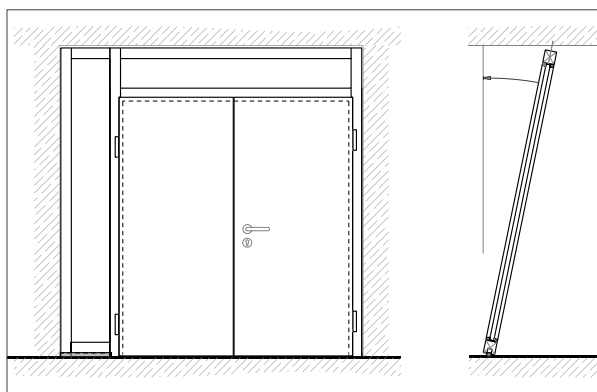
Ensuite, enduire de colle les baguettes à emboîter et la rainure des parties latérales, et faire coulisser les parties latérales sur les baguettes à emboîter.

2. Enduire de colle l'arête des parties latérales ou de l'élément de porte. Installer l'élément de porte entre les parties latérales et le visser aux parties latérales. Au niveau des points de fixation (position : voir page 5 « Points de fixation de l'hubrisserie », caler l'hubrisserie avec du bois ou des matériaux en bois (densité apparente $\geq 450 \text{ kg/m}^3$) de manière à ce qu'elle résiste à la pression et au gauchissement. Longueur de cale 100 mm env. Ensuite, fixer mécaniquement l'élément de porte avec des vis en acier bénéficiant d'un agrément technique. Pour l'installation de vitrages sur le chantier, voir les instructions de montage à partir de la page 22.

Important : Le système de fixation doit être adapté à la nature de la structure portante et doit pouvoir absorber les forces des sollicitations.

3. Combler à plein volume l'espace libre entre le mur et l'hubrisserie avec de la mousse PU monocomposant (classe d'inflammabilité B2) ou avec de la laine minérale A1.
4. Enlever la mousse de montage qui dépasse et terminer avec un joint en silicone (ou autre finition p. ex. : baguettes de recouvrement, enduit ou panneau, voir les exemples pour cadre bloc, page 9).

Indication : pour les portes acoustiques et parefumée, tous les joints de raccordement doivent être scellés hermétiquement sur toute la circonférence avec un produit d'étanchéité élastique permanent.



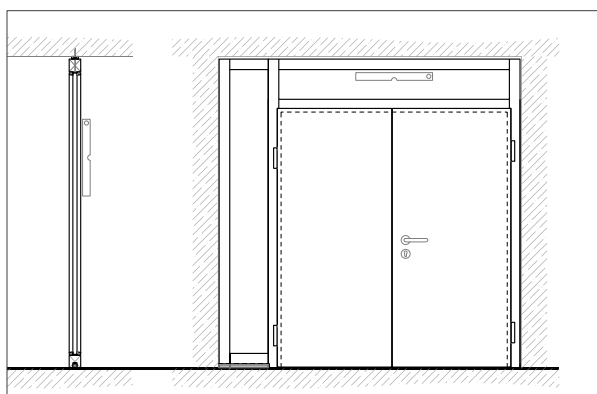
Exemple de montage avec baguette à emboîter en bas, sur la partie fixe :

1. Déterminer la position de l'élément de porte et fixer la baguette à emboîter au sol.

Taille des chevilles : 8/40 mm min.

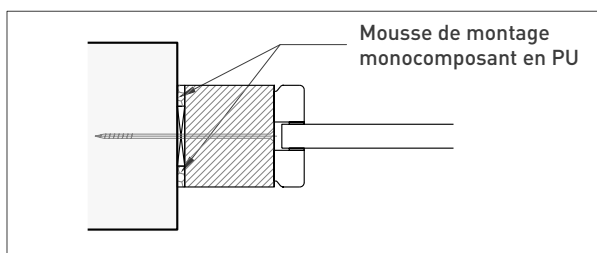
Taille des vis : 6/70 mm min.

Ensuite, enduire de colle les baguettes à emboîter et la rainure de la partie latérale, puis poser l'élément de porte à l'oblique, avec la rainure sur la baguette à emboîter, et le faire basculer par le haut en position verticale.

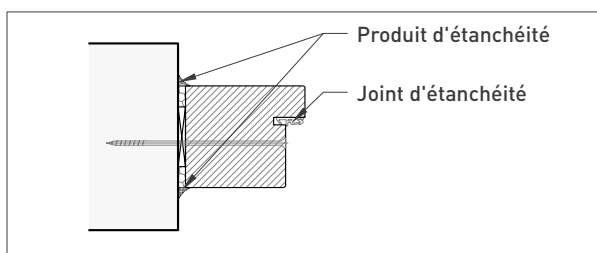


2. Ajuster exactement l'élément de porte dans la hauteur, à l'horizontale et à la verticale, selon l'encoche de niveau dans la feuillure de l'huissérie, et le fixer (p. ex. avec des cales). Au niveau des points de fixation (position : voir page 5 « Points de fixation de l'huissérie »), caler l'huissérie avec du bois ou des matériaux en bois (densité apparente $\geq 450 \text{ kg/m}^3$) de manière à ce qu'elle résiste à la pression et au gauchissement. Longueur de cale 100 mm env. Ensuite, fixer mécaniquement l'élément de porte avec des vis en acier et des chevilles bénéficiant d'un agrément technique. Pour l'installation de vitrages sur le chantier, voir les instructions de montage à partir de la page 22.

Important : Le système de fixation doit être adapté à la nature de la structure portante et doit pouvoir absorber les forces des sollicitations.

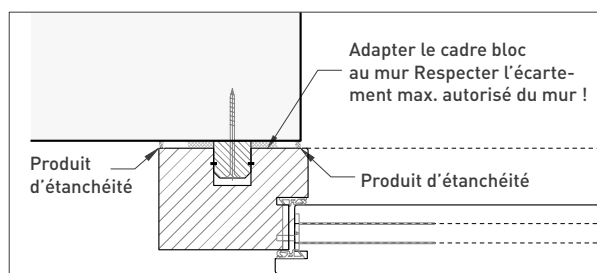
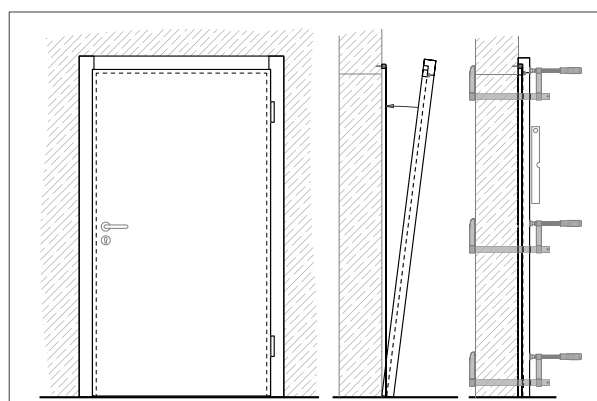
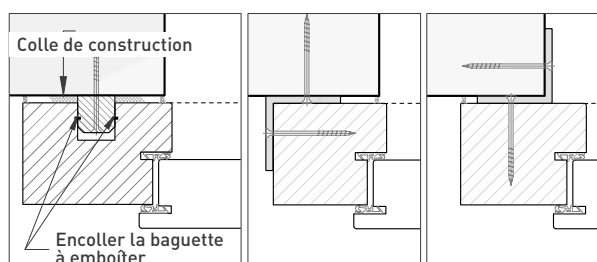
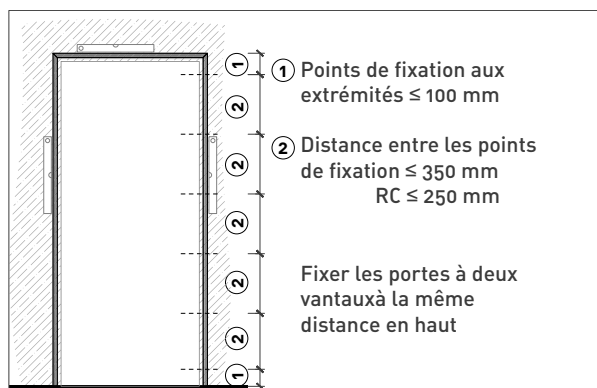


3. Combler à plein volume l'espace libre entre le mur et l'huissérie avec de la mousse PU monocomposant (classe d'inflammabilité B2) ou avec de la laine minérale A1.



4. Enlever la mousse de montage qui dépasse et terminer avec un joint en silicone (ou autre finition p. ex. : baguettes de recouvrement, enduit ou panneau, voir les exemples pour cadre bloc, page 9).

Indication : pour les portes acoustiques et parefumée, tous les joints de raccordement doivent être scellés hermétiquement sur toute la circonférence avec un produit d'étanchéité élastique permanent.

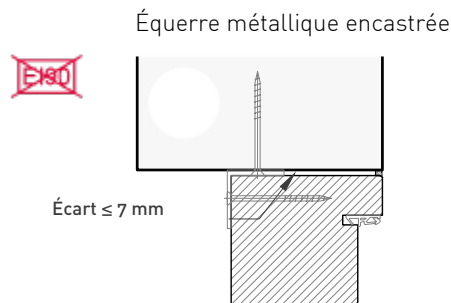
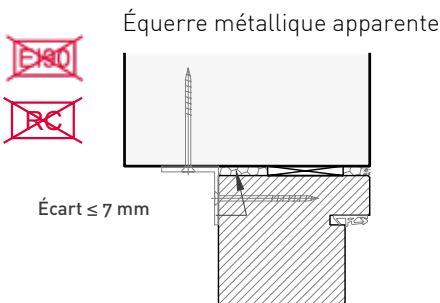
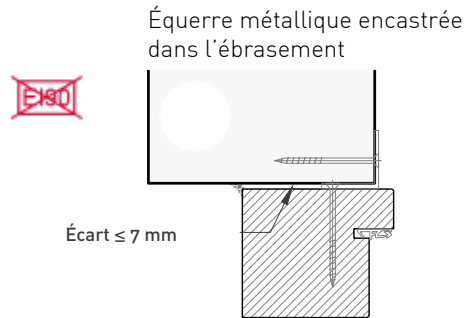
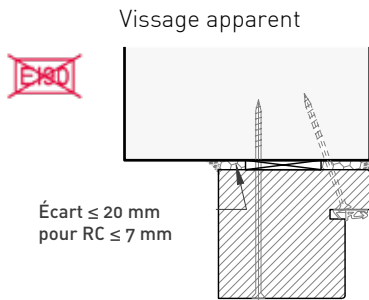


Exemple de montage de cadre appliqué avec baguette à emboîter :

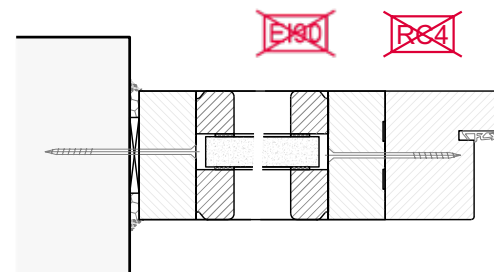
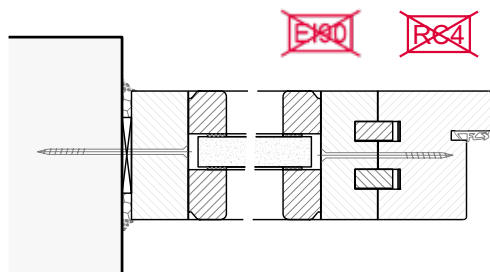
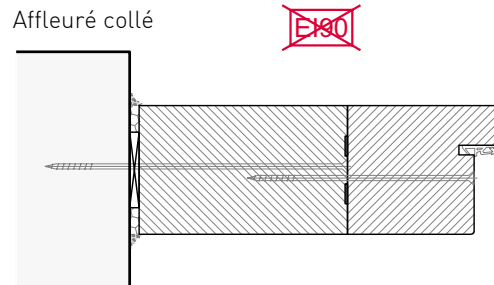
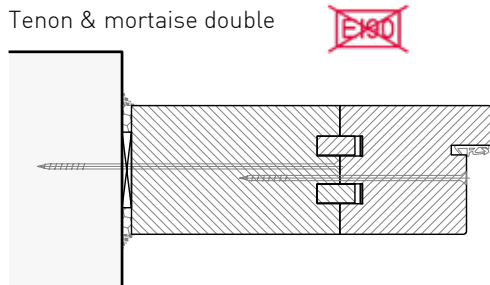
- Fixer la baguette à emboîter verticalement et horizontalement, à la bonne hauteur et largeur de passage.
Attention : pour répondre aux contraintes RC (WK), tenir compte des caractéristiques du mur, page 4 et 5.
Fixation avec :
Baguette à emboîter en chêne ou en bois ayant des propriétés équivalentes. Équerre de fixation en acier = 50x50x4 ou en alu = 50x50x5
- Fixer la baguette à emboîter / l'équerre de fixation avec des vis en acier et des chevilles en métal ou plastique. Vis = 5x120 mm, cheville = 8x40 mm ou vis à fixation directe = 7,2x100 mm
Profondeur de vissage minimale 40 mm. Pour un cadre métallique, fixer avec des vis M6.
- Important :** Le système de fixation doit être adapté à la nature de la structure portante et doit pouvoir absorber les forces des sollicitations. Pour les éléments antieffraction, les vis accessibles sur la face d'attaque doivent être sécurisées ou recouvertes !
- Coller l'hubriserie sur la baguette à emboîter avec de la colle à bois ou de la colle en PU, et sur la structure portante avec de la colle de construction. Au besoin, sécuriser avec des vis dans la feuillure du dormant ou la rainure d'étanchéité.
- Faire basculer l'hubriserie à la verticale en direction du mur, l'ajuster exactement dans la hauteur, à l'horizontale et à la verticale et la fixer (par ex. avec des serre-joint)
- Pour le montage avec équerres de fixation, visser l'hubriserie avec des vis = 6x50 mm.
- L'écart entre l'hubriserie et le mur ne doit pas dépasser 7 mm. Enlever d'éventuels restes de colle qui dépassent et terminer avec un joint en silicone (ou autre finition p. ex. : baguettes de recouvrement, enduit ou panneau, voir les exemples pour cadre bloc page 9).

Important : pour les portes acoustiques et pare-fumée, tous les joints de raccordement doivent être scellés hermétiquement sur toute la circonférence avec un produit d'étanchéité élastique permanent.

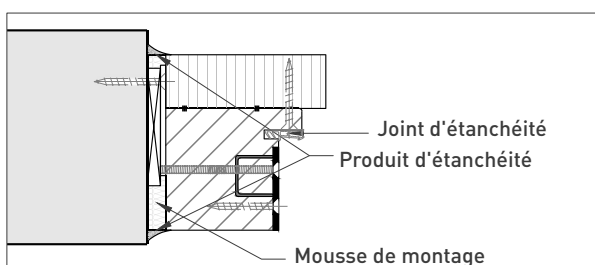
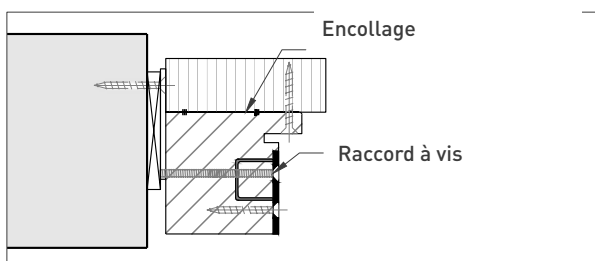
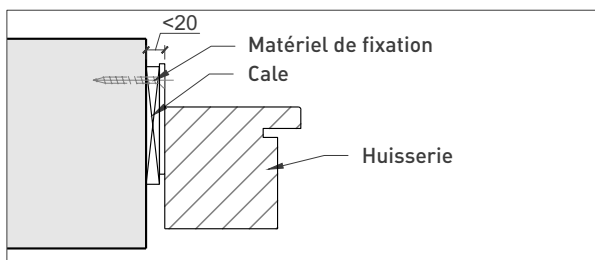
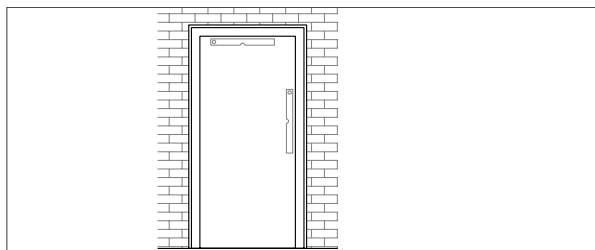
Cadre applique



Assemblage des éléments pour élargissements, parois massives ou baies vitrées



Au choix, possibilité de vissage de la feuillure du vitrage ou de la feuillure de la porte.
Profondeur de vissage : 20 mm mini.



1. Mettre le cadre bloc dans l'embrasure, l'ajuster en hauteur, d'aplomb, horizontalement et en alignement, et la fixer (p. ex. avec des coins).

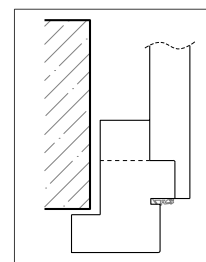
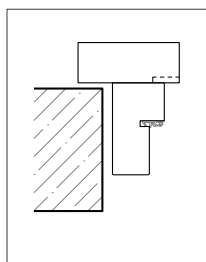
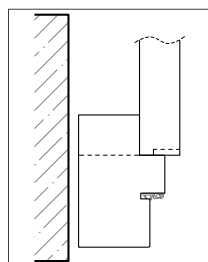
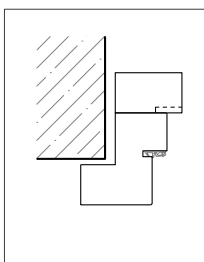
Attention : pour un aspect et un fonctionnement parfaits, le montage des portes affleurées doit se faire avec une tolérance de 0,5 mm maxi.

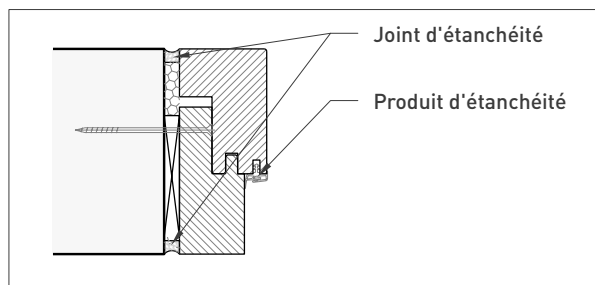
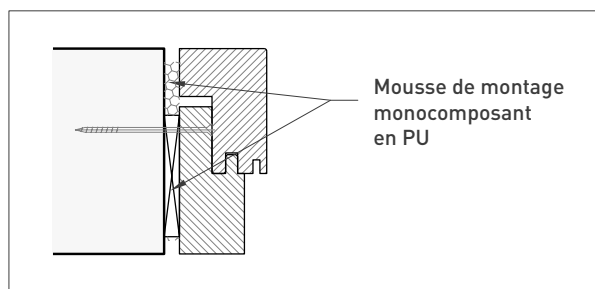
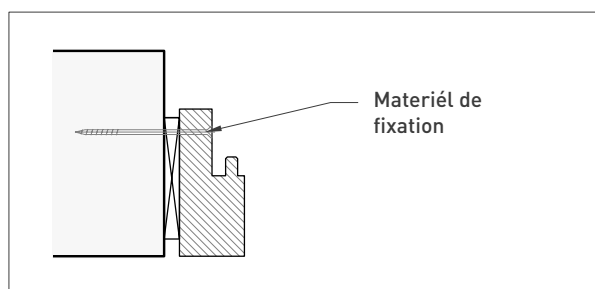
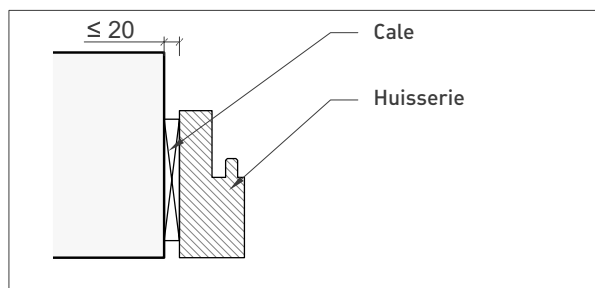
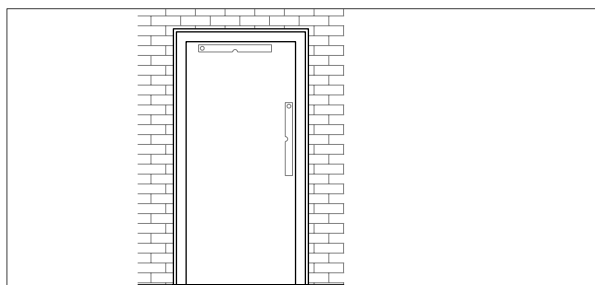
Indication : ne pas poser l'huissierie à même le sol et protéger l'arête inférieure de l'huissierie contre toute pénétration d'humidité.

2. La caler aux points de fixation (voir Points de fixation de l'huissierie) avec du bois ou des matériaux en bois (densité apparente $\geq 450 \text{ kg/m}^3$), de manière à ce qu'elle résiste à la pression et au gauchissement (longueur des cales : 100 mm env.). Largeur de la fente 25 mm maxi.
3. Visser l'huissierie au mur au niveau des points de fixation. La fixation se fait par la plaque d'ancrage ou, le cas échéant, par la feuillure. Utiliser des vis en acier et des chevilles bénéficiant d'un agrément technique général. Vis 5x120 mm min. Chevilles en plastique 8x40 mm min.
4. Coller le revêtement sur l'huissierie en bois avec de la colle à bois en PU et le visser par la feuillure d'étanchéité. Vis : 4x30 mm min.
5. Combler à plein volume l'espace libre entre le mur et l'huissierie avec de la mousse PU monocomposant (classe d'inflammabilité B2) ou avec de la laine minérale A1.
6. Enlever la mousse de montage qui dépasse et terminer avec un joint en silicone (ou autre finition p. ex. : baguettes de recouvrement, enduit ou panneau, voir les exemples pour cadre bloc).
7. Enfoncer le profilé d'étanchéité élastique permanent dans la rainure prévue et couper d'onglet dans les angles.

Indication : pour les portes acoustiques et parefumée, tous les joints de raccordement doivent être scellés hermétiquement sur toute la circonférence avec un produit d'étanchéité élastique permanent.

CADRE BLOC - VARIANTES DE MONTAGE





1. Mettre le cadre bloc dans l'embrasure, l'ajuster en hauteur, d'aplomb, horizontalement et en alignement, et la fixer (p. ex. avec des coins).

Attention : pour un aspect et un fonctionnement parfaits, le montage des portes affleurées doit se faire avec une tolérance de 0,5 mm maxi.

Indication : ne pas poser l'hubriserie à même le sol et protéger l'arête inférieure de l'hubriserie contre toute pénétration d'humidité.

2. La caler aux points de fixation (voir Points de fixation de l'hubriserie) avec du bois ou des matériaux en bois (densité apparente $\geq 450 \text{ kg/m}^3$), de manière à ce qu'elle résiste à la pression et au gauchissement (longueur des cales : 100 mm env.). Largeur de la fente 20 mm maxi.

3. Visser la partie en feuillure au mur au niveau des points de fixation. Coller la partie décorative (encoller la rainure et la surface de vissage !) Vis $\geq 5 \times 120 \text{ mm}$, cheville $\geq 8 \times 40 \text{ mm}$ ou vis à fixation directe $\geq 7,2 \times 100 \text{ mm}$ Profondeur de vissage minimale 40 mm.

Important : Le système de fixation doit être adapté à la nature de la structure portante et doit pouvoir absorber les forces des sollicitations.

4. Combler à plein volume l'espace libre entre le mur et l'hubriserie avec de la mousse PU monocomposant (classe d'inflammabilité B2) ou avec de la laine minérale A1.

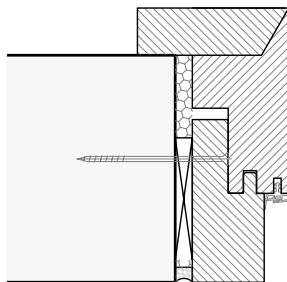
5. Enlever la mousse de montage qui dépasse et terminer avec un joint en silicone (ou autre finition p. ex. : baguettes de recouvrement, enduit ou panneau, voir les exemples pour cadre bloc).

6. Enfoncer le profilé d'étanchéité élastique permanent dans la rainure prévue et couper d'onglet dans les angles.

Indication : pour les portes acoustiques et parefumée, tous les joints de raccordement doivent être scellés hermétiquement sur toute la circonférence avec un produit d'étanchéité élastique permanent.

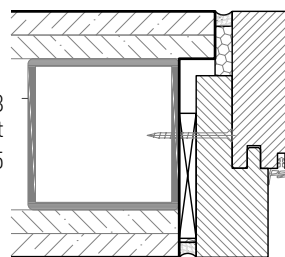


Sans dormant de montage

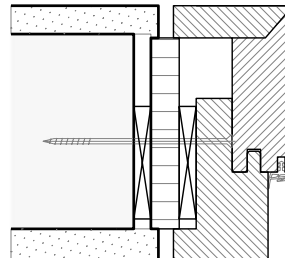
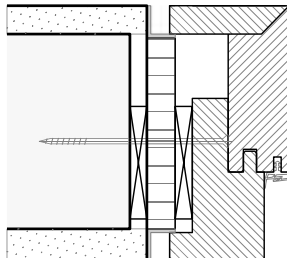


Sans dormant de montage

Tube profilé pour RC3
Dimensions et
montage en page 5

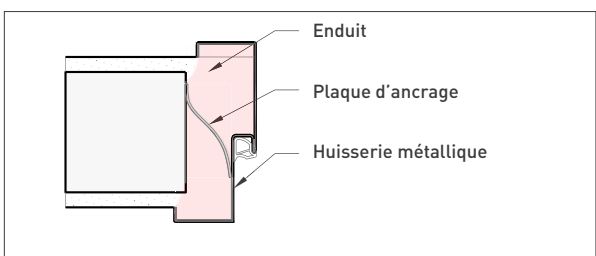
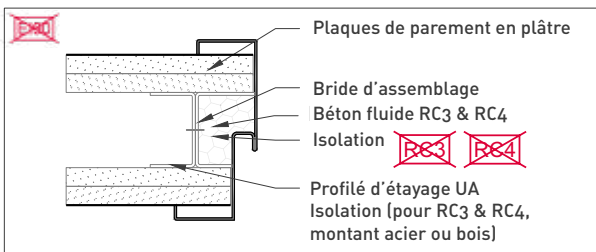
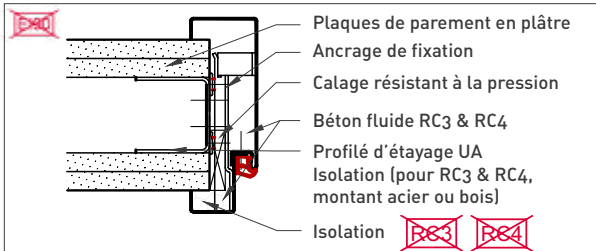
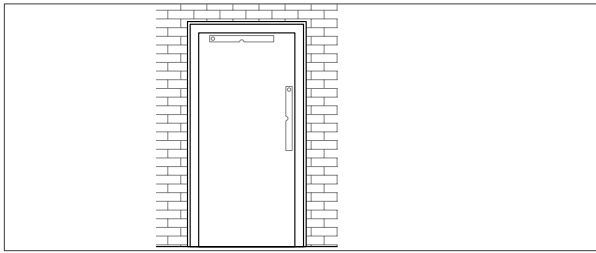


Avec dormant de montage



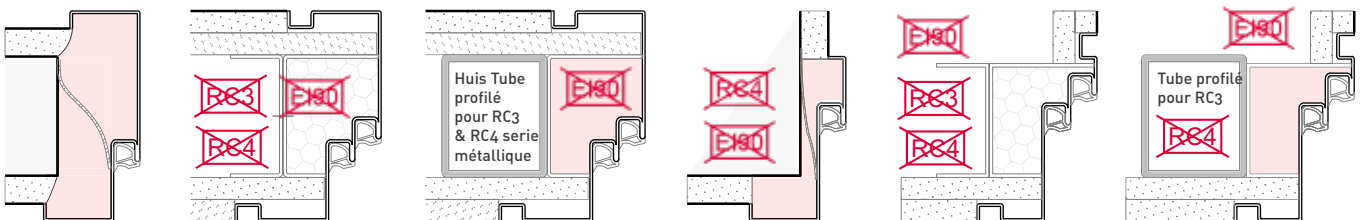
Attention : au niveau des points de fixation, réaliser un calage résistant à la pression (longueur de cale : 100 mm env.)

Pour les portes acoustiques et pare-fumée, calfeutrer tous les joints avec un produit d'étanchéité élastique permanent.



Indication : pour les portes acoustiques et pare-fumée, tous les joints de raccordement doivent être scellés hermétiquement sur toute la circonférence avec un produit d'étanchéité élastique permanent.

2.4.1 HUISSERIE MÉTALLIQUE – VARIANTES DE MONTAGE



Pour une installation dans des cloisons légères devant répondre à des exigences RC3 et RC4, voir page 5.
Attention : les surfaces hachurées de couleur doivent être comblées à plein volume avec du mortier liquide.

Installer l'huissérie dans l'ouverture du mur, l'ajuster à l'horizontale et en hauteur en fonction de l'encoche de niveau et/ou de l'encoche dans la fixation au sol et la fixer avec les dispositifs d'ancrage prévus par le fabricant.

Indication concernant les portes RC :

les huisseries métalliques devant répondre aux contraintes RC (WK) doivent être équipées de 5 ancrages de fixation côté paumelles et de 4 côté pêne dormant et pêne demi-tour.

Huisserie en 2 parties dans une cloison légère selon DIN 4102



1. Mettre en place la partie en feuillure, visser au profilé d'étayage vis 4 mm mini.
2. Caler au niveau des points de fixation de manière à ce qu'elle résiste à la pression.
3. Comblar fermement les vides avec de la laine minérale au niveau de la partie en feuillure. Remplir RC4 de béton fluide.
4. Insérer le profilé d'embrasure et le visser à la pièce d'huissérie par la rainure d'étanchéité.
5. Enfoncer le profilé d'étanchéité dans la rainure et couper d'onglet dans les angles.

Huisserie dans une cloison légère selon DIN 4102



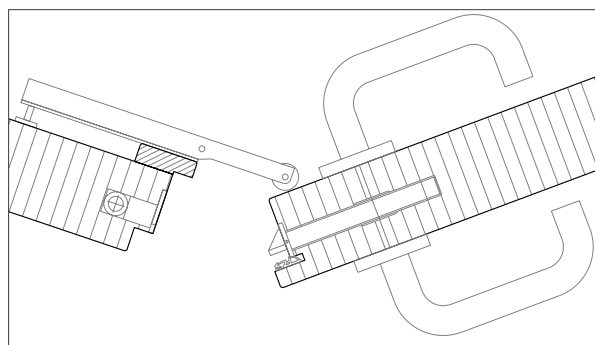
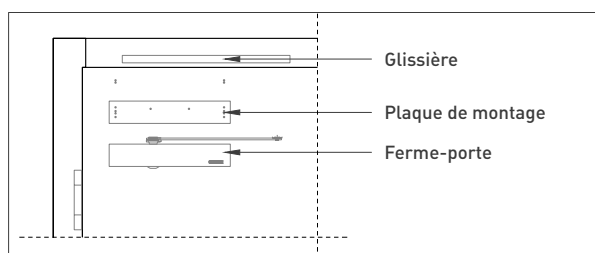
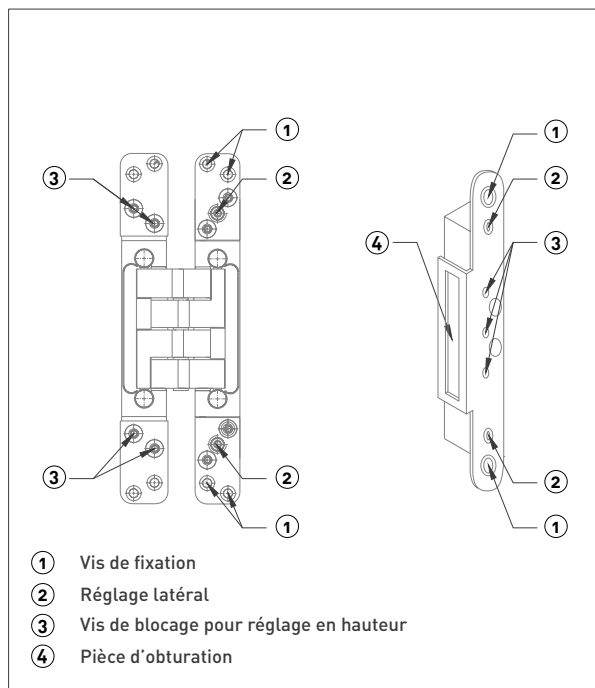
1. Mettre en place la partie en feuillure, visser au profilé d'étayage vis 4 mm mini.
2. Comblar fermement les vides avec de la laine minérale au niveau des brides d'assemblage. Remplir RC3 & RC4 de béton fluide.
3. Faire glisser les plaques de plâtre cartonnées jusqu'à la feuillure d'huissérie et les visser au profilé d'étayage.
4. Enfoncer le profilé d'étanchéité dans la rainure et couper d'onglet dans les angles.

Indication concernant les portes RC :

en cas de verrouillage du vantail semi-fixe, caler à gauche et à droite de la découpe de verrouillage de manière à ce qu'il résiste à la pression (longueur de cale : 100 mm env.).

Huisserie dans un mur en maçonnerie massive :

1. Comblar entièrement les huisseries avec de l'enduit ou du mortier.
2. Enfoncer le profilé d'étanchéité élastique permanent dans la rainure prévue et couper exactement d'onglet dans les angles..



1. Affecter l'ouvrant Les numéros des positions huisserie et de la position ouvrant doivent coïncider. (L'inscription peut également se trouver sur le dessous ou sur le côté borgne de l'ouvrant et de l'huisserie)

2. Accrocher l'ouvrant

- Enlever la pièce d'obturation du logement de la paumelle
- Accrocher l'ouvrant dans l'huisserie, ajuster la hauteur et la profondeur, espacement en haut 4 mm (+/-2), en bas 7 mm (+/-3). Pour les portes RC, en bas 5 mm
- L'ouvrant doit appuyer uniformément sur le joint d'étanchéité, fixer la paumelle avec des vis
- Ajuster l'espacement latéral sur 4 mm (+/-2). Pour les portes RC, 4 mm (-1). Côté paumelles limité à 1mm. Veiller à l'absence de frottement de la porte. Après le réglage de l'ouvrant, visser à fond toutes les vis de blocage. Couple de serrage optimum 12 Nm.

3. Raccourcir l'ouvrant

Il est possible de le raboter ou de l'ajuster (jusqu'à 5 mm) aux irrégularités du sol. Les feuillures et les rainures ne doivent pas être modifiées. Pour les raccourcissements importants, contacter le fabricant.

Indication pour l'agrément Z-6.20-1936 :

Un raccourcissement est uniquement autorisé sur les portes portant une plaque.

4. Monter le ferme-porte supérieur

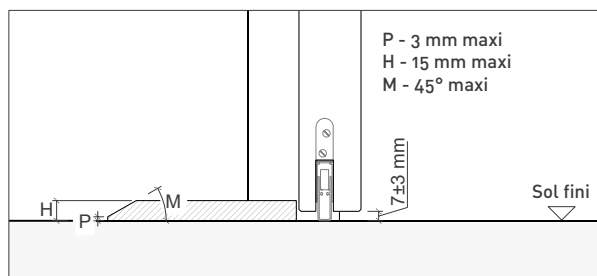
Visser la plaque de montage sur l'ouvrant, dans les alésages réalisés en usine (pour les solutions spéciales comme un montage renversé, par ex., procéder comme indiqué dans les instructions de montage du ferme-porte).

5. Vérifier la fonction de fermeture !

L'élément installé doit être réglé de manière à ce que la porte se ferme d'elle-même quel que soit l'angle d'ouverture. La temporisation ne doit pas dépasser 5 sec.

6. Monter le clapet d'entraînement

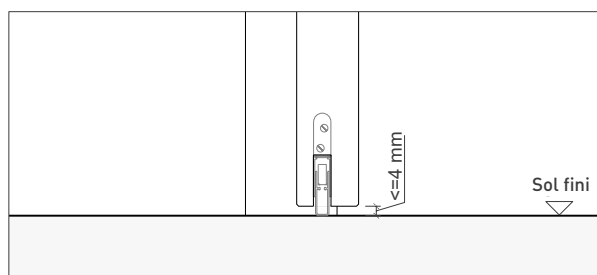
Pour garantir une régulation parfaite de la fermeture des portes à deux vantaux avec fonction anti-panique (anti-panique sur vantail de passage & semi-fixe), il est nécessaire d'installer un clapet d'entraînement conformément aux instructions du fabricant. Le clapet d'entraînement doit être installé sur le vantail semi-fixe de manière qu'à l'ouverture du vantail semi-fixe, le vantail de passage soit entraîné jusqu'à assurer un ordre de fermeture régulé.

**Indication concernant les portes anti-panique :**

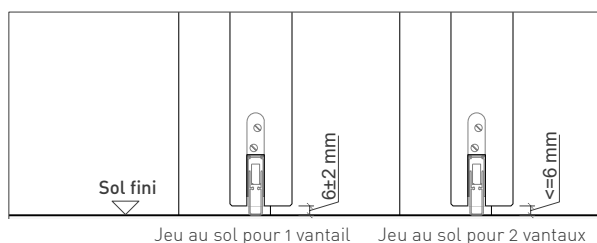
Pour les portes de secours ou anti-panique, les seuils ou seuils de porte ne doivent pas dépasser une épaisseur de 15 mm.

ATTENTION :

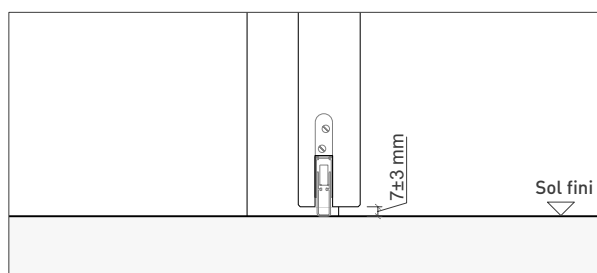
Respecter les réglementations et contraintes régionales de construction en matière d'accessibilité aux handicapés.

**Indication concernant les portes pare-feu :**

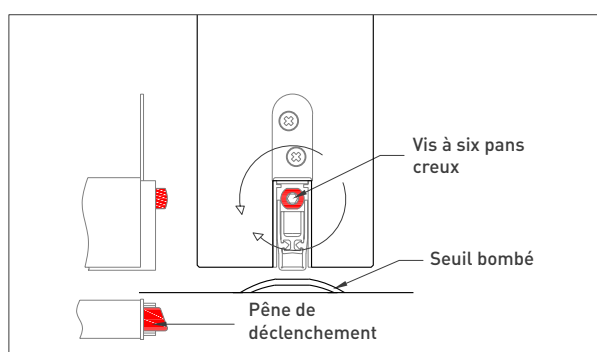
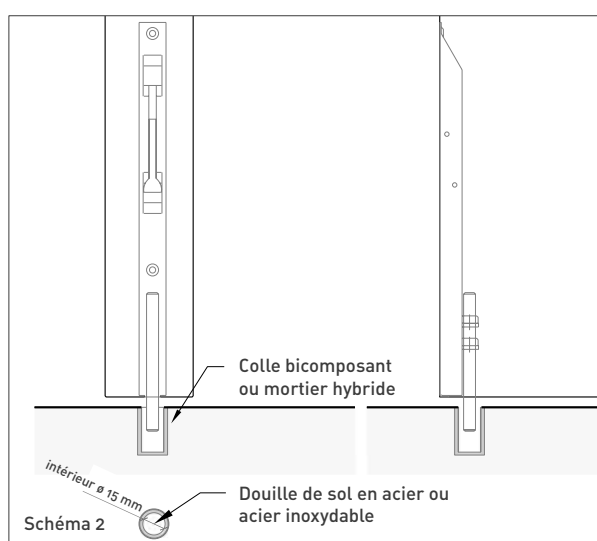
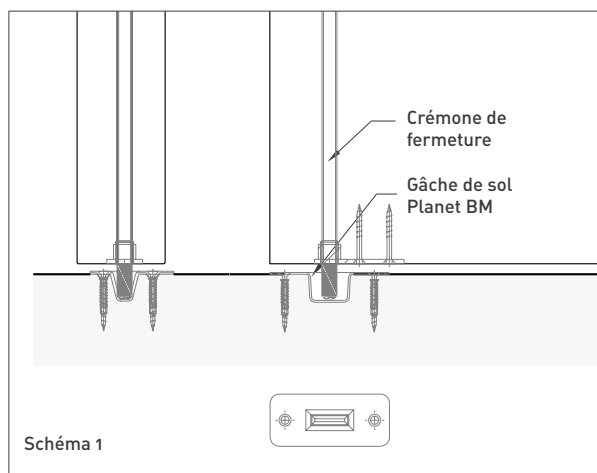
Pour les portes pare-feu, le jeu au sol ne doit pas dépasser 4 mm.

**Indication concernant les portes anti-effraction :**

Pour les portes anti-effraction, le jeu au sol ne doit pas dépasser 6 mm (porte à 2 vantaux) ou 6 +/- 2 mm (porte à 1 vantail).

**Indication concernant les portes anti-panique anti-effraction :**

Pour les portes anti-effraction avec fonction anti-panique, le jeu au sol ne doit pas dépasser 10 mm.



1. Installer la gâche de sol pour des portes à 2 vantaux

- Fermer le vantail semi-fixe et le vantail de passage, abaisser la crémone de fermeture et en dessiner l'emplacement sur le sol.
- Installer la gâche de sol sur le sol fini. Fixer la gâche de sol chimiquement avec de la colle de montage bicomposant, et mécaniquement avec des vis en acier et des chevilles bénéficiant d'un agrément technique.

Taille des chevilles : 6/30 mm min.

Taille des vis : 4,5/40 mm min.

- Contrôler la fermeture !
La crémone de fermeture doit être bien calée dans la gâche de sol pour empêcher tout claquement.
- Les vantaux semi-fixes sans joint au sol sont livrés avec une crémone de fermeture ronde.
- Une douille de sol ou un trou dans un sol en pierre sont possibles en option. Les douilles de sol sans fixation par vis doivent être collées avec une colle de montage bicomposant ou un mortier hybride.

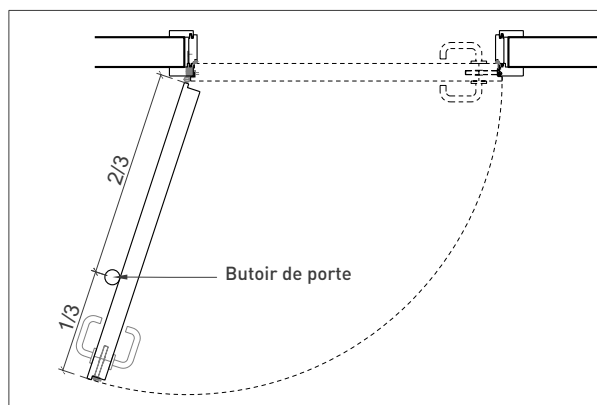
Indication : Pour les portes RC (WK), seules sont possibles la gâche de sol « Planet BM Ø 10 » schéma 1 et la douille de sol Ø 15 mm avec une épaisseur de paroi de 2mm, collées avec une colle de montage bicomposant ou un mortier hybride. **Schéma 2**

2. Ajuster le joint au sol abaissable

- Tourner la vis à six pans creux dans le pêne de déclenchement pour régler la pression appliquée et l'élévation du joint.
- Le profilé d'étanchéité doit toucher le sol avec une légère pression sur toute la longueur de la porte lorsque celle-ci est fermée.
(Contrôler au moyen d'une source lumineuse ou faire passer une feuille de papier sous le joint au sol, avec une légère résistance).

Indication pour les portes acoustiques et pare-fumée :

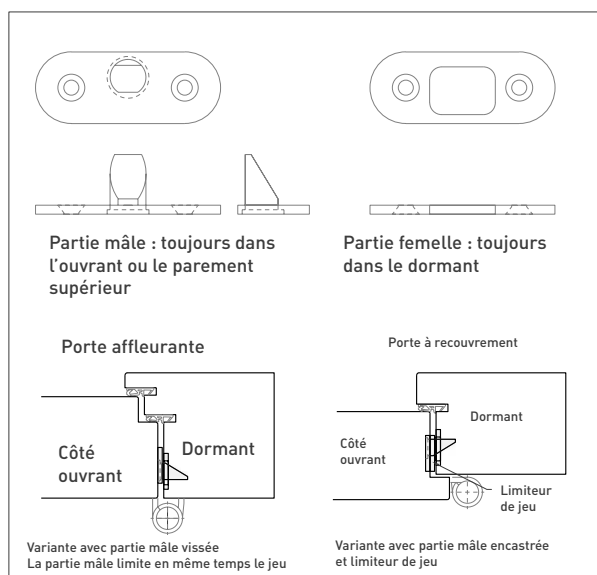
En présence de moquette, carrelage etc., utiliser par exemple un seuil bombé pour garantir une étanchéité correcte.



3. Montage du butoir de porte

- Pour toutes les portes, monter un butoir de porte côté ouverture, environ aux 2/3 de la largeur de la porte (voir le schéma), au sol ou sur le mur.
- Les limiteurs d'ouverture des ferme-porte ne doivent pas être utilisés comme butoir de porte.
- Régler le frein à l'ouverture du ferme-porte de manière à empêcher tout endommagement de l'hubriserie.

Indication : les dommages dus à des butoirs de porte manquants ou mal montés sont exclus de la garantie.



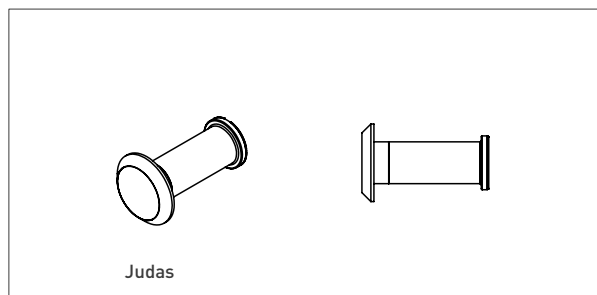
4. Protections de paumelles

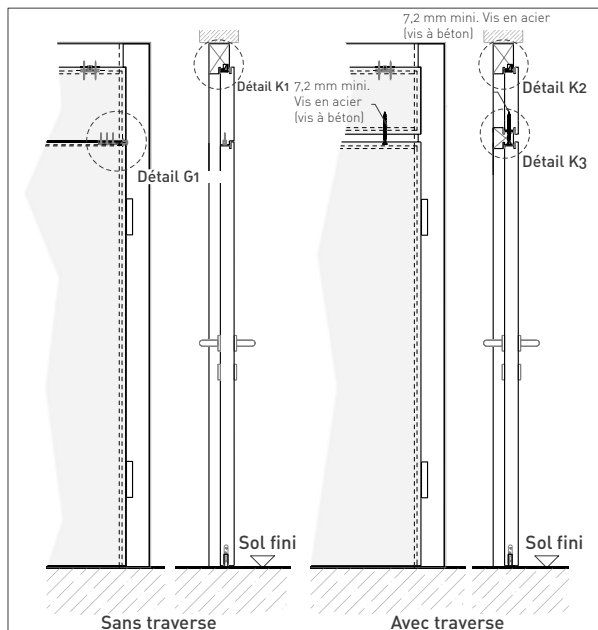
Pour les portes RC (WK), les protections de paumelles doivent être installées dans la feuillure du côté paumelles, et leur ajustement serré doit être contrôlé au moment de la maintenance. Elles servent aussi de ferrures d'accrochage pour les parements supérieurs. Pour les portes RC (WK), le jeu ne doit pas dépasser 4 mm et doit être limité à 1 mm, côté paumelles, au moyen d'un limiteur de jeu ou d'une protection de paumelle vissée.

Indication : Si la porte devait coincer au niveau des protections de paumelles en raison d'une déformation se trouvant dans la plage de tolérances, il est alors possible de retourner de 180° la partie de la protection de paumelle se trouvant dans le dormant. Il est en effet possible d'utiliser l'asymétrie du trou recevant la partie mâle pour la débloquer.

5. Judas

Indication de la norme DIN EN 1627 pour portes RC (WK) : il est déconseillé d'utiliser un judas car il existe sur le marché des outils d'ouverture « de secours » des portes passant par le judas.

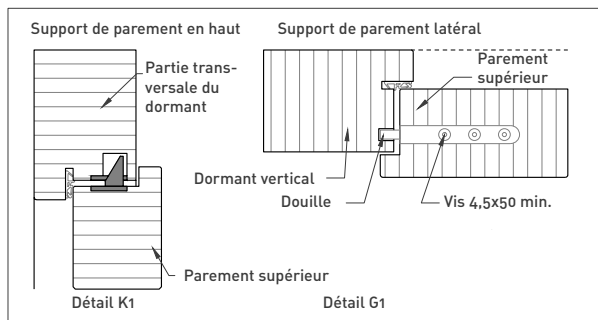




Vue d'ensemble des variantes de parements supérieurs

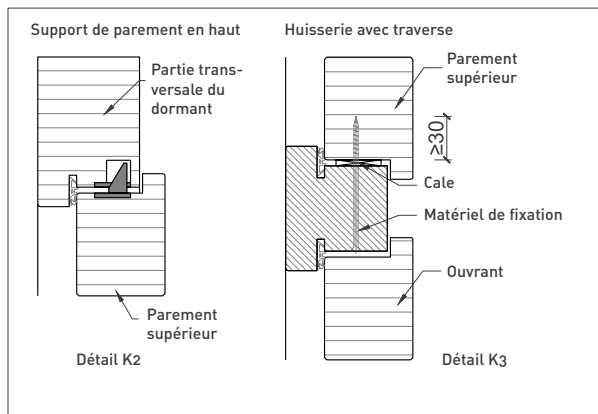
Indication pour RC (WK) :

Les portes RC2 & RC3 avec parements supérieurs sans traverse ne sont possibles qu'en version à un vantail. Les portes RC2 & RC3 avec parement supérieur et traverse sont possibles en version à 1 vantail et à 2 vantaux. Les parements supérieurs sont fixés en plus, sur les parties verticales du dormant, par des glissières ou des équerres métalliques. Pour fixer le parement supérieur à la traverse, il est obligatoire d'utiliser les vis fournies avec la livraison (vis à filetage complet en acier, \varnothing 7.2 mm).



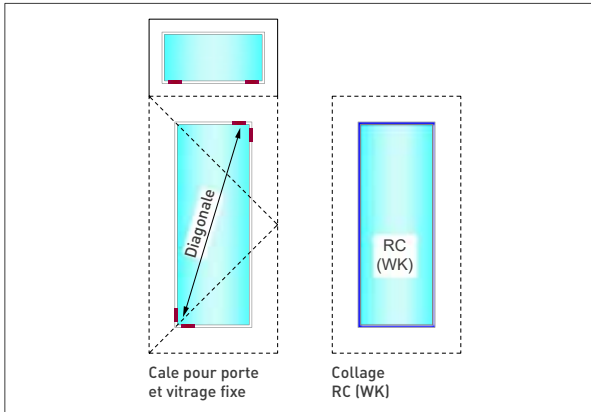
Huisserie sans traverse

1. Insérer le parement par le haut dans le support et le centrer sur toute la circonférence par rapport à la cote de la fente (4 mm) (+/-2).
2. Pousser latéralement le support de parement dans la douille et le fixer avec des vis dans le fraisage prévu à cet effet.
3. Le support de parement doit être fixé des deux côtés par 3 vis.



Huisserie avec traverse

1. Insérer le parement par le haut dans le support et le centrer sur toute la circonférence par rapport à la cote de la fente (4 mm) (+/-2).
2. Caler le parement en bas et le fixer à la traverse avec des vis dans les trous définis et, le cas échéant, aux pièces d' huisserie verticales. Utiliser des vis en acier bénéficiant d'un agrément technique général.



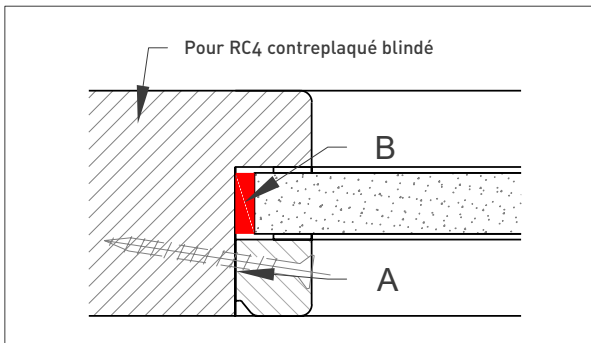
Calage / collage de vitres :

Caler la vitre de façon appropriée. Au besoin, caler les portes en diagonale. Coller les vitrages RC (WK) à plein volume avec de la colle Ramsauer Type 640 ou SIKA 221.

B : Le collage doit se faire à plein volume sur toute l'épaisseur du chant !

A : Les parcloles doivent être collées en plus.

L'épaisseur maximale des bandes de scellement ne doit pas dépasser 1 mm, et les parcloles doivent être collées !

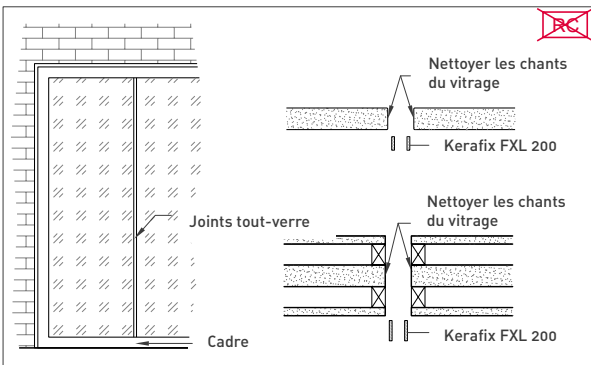


Consignes générales de mise en oeuvre :

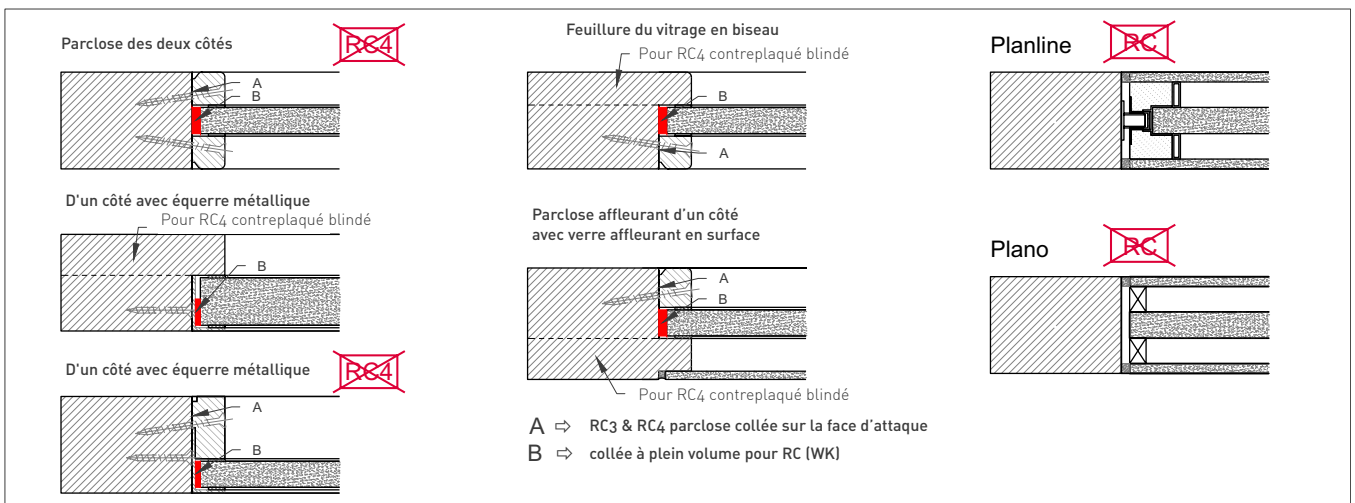
Toutes les surfaces à encoller doivent être dépoussiérées et dégraissées. Respecter en outre les consignes de mise en oeuvre du fabricant ! (Indications sur la cartouche ou fiche de données)

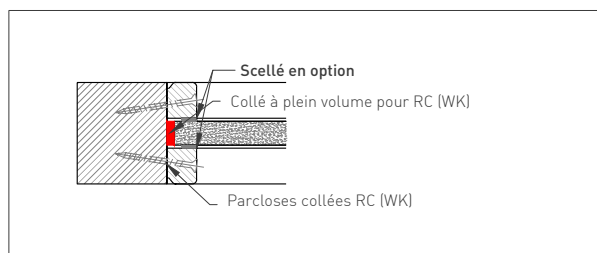
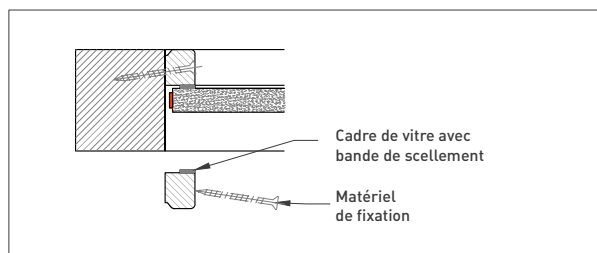
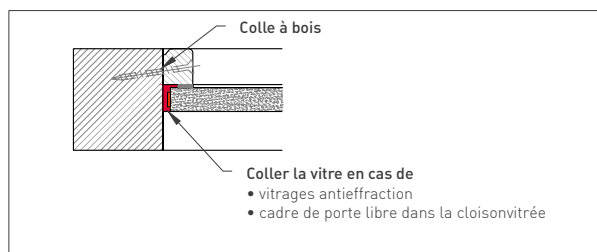
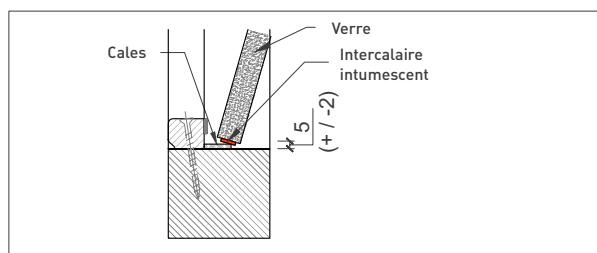
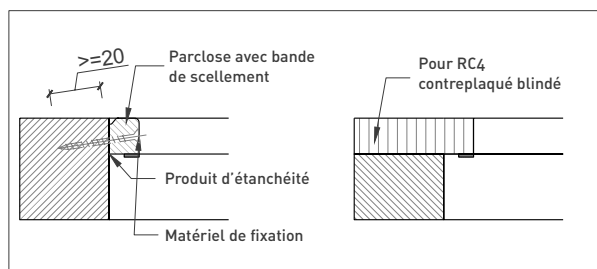
Joints tout-verre :

- Nettoyer les chants à encoller du vitrage.
- Enlever le polysulfure qui dépasser avec une lame ou de la laine d'acier « 00 ».
- Nettoyer le chant du vitrage avec de l'alcool éthylique (pas avec un nettoyant pour vitres !)
- Appliquer du Kerafix FXL 200 sur les deux chants à joindre; pour un vitrage isolant, appliquer la colle au centre, sur le chant du verre anti-feu.
- Coller les vitres l'une à l'autre.
- Ajuster les vitres debout parallèlement entre elles. Au besoin, utiliser un dispositif de serrage (attachécâbles / plots) pour qu'elles forment un plan (affleurant).
- Coller dans l' huisserie avec un 1er joint creux en silicone
- Coller dans l' huisserie avec un premier joint creux en silicone. Remplir entièrement le joint entre les deux vitres avec de la silicone DC 895 et le lisser de la façon souhaitée.



Variantes de vitrages :





1. Monter le cadre de la vitre

- Visser la parclose dans la découpe de lumière
- Sceller le joint des parcloles avec du produit d'étanchéité, pour éviter le passage de la lumière

2. Poser la bande de scellement

- Pour la pose du vitrage à sec, affleurant avec l'arête de la parclose (voir le dessin)
- Pour un vitrage par voie humide, sur le chant extérieur de la vitre

3. Coller l'intercalaire intumescent (pour protection incendie uniquement)

- Pour les vitrages pare-feu, coller l'intercalaire intumescent en circonférence sur le chant de la vitre.
- Poser la vitre dans la découpe de lumière sur 2 cales au moins, et la centrer.
- Cote de la fente en circonférence 5 mm (+/-2)

Coller la vitre :

- ## 4. Pose du vitrage sur des éléments anti-effraction :
- Coller les vitrages / panneaux de porte à plein volume avec de la colle « Ramsauer Type 640 » ou « SIKA 221 » sur toute l'épaisseur du chant. Les parcloles se trouvant sur la face d'attaque doivent en plus être collées au cadre.

5. Cadre de porte libre dans la cloison vitrée :

Remplir entièrement le joint avec le silicone spécial fourni.

- ## 6. Poser la bande de scellement sur le côté opposé, comme indiqué au point 2.

- ## 7. Appuyer les parcloles contre le verre et visser avec le matériel de fixation fourni.

- ## 8. Joint de vitrage

Indication :

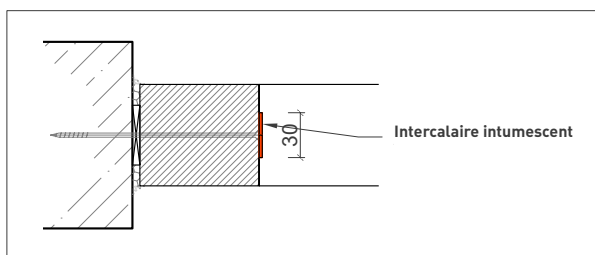
il est possible de sceller les vitres en option.

Absolument indispensable pour :

- EI60 / EI90
- les vitrages à joint en about

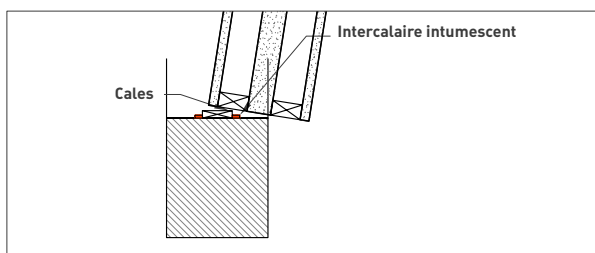
Recommandé :

- en fonction des conditions climatiques
- en cas d'exposition à l'humidité
- pour les vitrages acoustiques



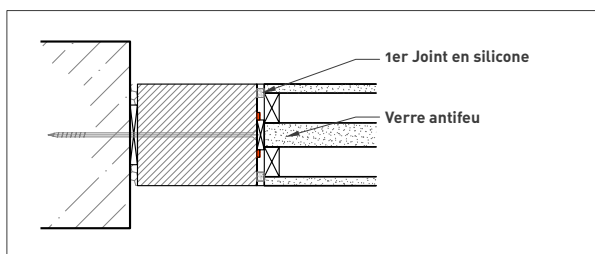
1. Coller l'intercalaire intumescent

- Coller l'intercalaire intumescent (pour protection incendie uniquement) en circonférence au centre du chant de l'huissierie.

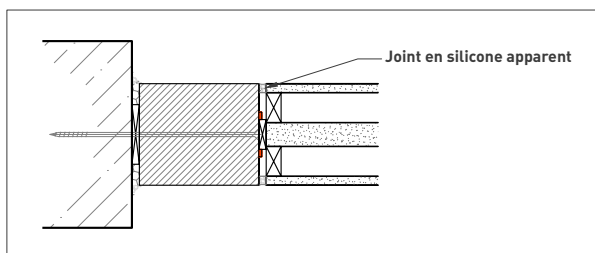


2. Mettre la vitre en place

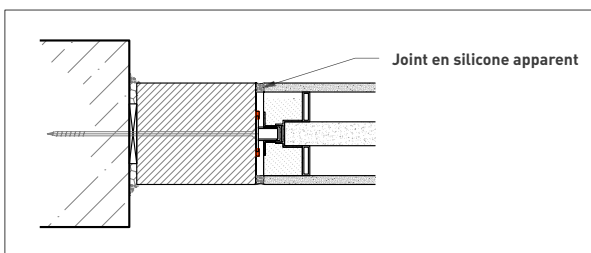
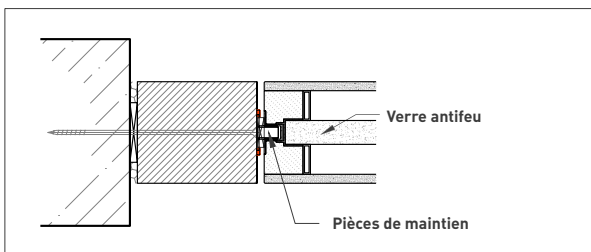
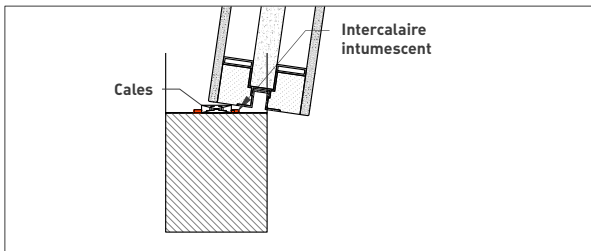
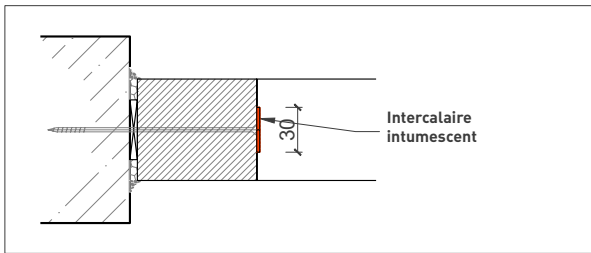
- Placer les cales de manière à ce qu'elles puissent soutenir le poids du verre. À ce niveau, l'intercalaire intumescent est interrompu (découpe).
- Poser la vitre dans l'huissierie et la centrer.
- Cote de la fente en circonférence 5 mm. (+/-2)



3. Coller le verre Plano des deux côtés avec un joint en silicone (creux).



4. Pour finir, appliquer un joint en silicone apparent et le lisser de la façon souhaitée.



1. Coller l'intercalaire intumescent

- Coller l'intercalaire intumescent (pour protection incendie uniquement) en circonférence au centre du chant de l'huissierie.

2. Insérer les cales

- Placer les cales de manière à ce qu'elles puissent soutenir le poids du verre. À ce niveau, l'intercalaire intumescent est interrompu (découpe).
- Poser la vitre dans l'huissierie et la centrer.

3. Fixer le vitrage Planline

- Faire tourner les pièces de maintien du verre de 180° avec la clé fournie.
- Cote de la fente en circonférence 5 mm (+/-2)

4. Pour finir, appliquer un joint en silicone apparent et le lisser de la façon souhaitée.

Indication : les vitrages tout-verre ne sont pas possibles avec le verre Planline.

Les portes coupe-feu sont des dispositifs de sécurité à auto-fermeture dont la fonctionnalité doit être assurée en permanence. Le maître d'ouvrage / l'exploitant de dispositifs de protection contre l'incendie et la fumée est responsable de leur bon fonctionnement et doit garantir que les travaux de maintenance soient réalisés par des personnes qualifiées. Pour les dispositifs de blocage, le législateur recommande un contrat de maintenance. Nous recommandons les travaux de contrôle, de maintenance et de réparation suivants :

Contrôle :

Bimensuel : dans les voies d'évacuation et de sauvetage de bâtiments à utilisation particulière comme les hôpitaux, les écoles, les maternelles, les immeubles commerciaux et les aéroports.

Mensuel : dans les voies d'évacuation et de sauvetage avec fonction anti-panique ou avec dispositif de blocage.

Annuel : dans les pièces peu fréquentées, devant les gaines techniques etc.

Maintenance :

Au moins 1x par an de toutes les fermetures, y compris les dispositifs de blocage.

Pour de plus amples informations sur les dispositifs de blocage, voir la notice d'entretien et de maintenance de la société Feuerschutzteam - www.feuerschutzteam.ch

Les entraînements à ressort, les régulateurs de fermeture et les amortisseurs de fin de course, ainsi que leurs pièces rapportées et accessoires, n'exigent aucune maintenance. Les batteries d'accumulateurs, les appareils de courant de secours et les composants électriques doivent être contrôlés régulièrement et faire l'objet d'une maintenance conformément aux indications du fabricant, ou être remplacés au besoin.

Réparation :

En cas de dommages constatés lors de contrôles ou de maintenance.

Le remplacement de pièces défectueuses (ferrures, accessoires, vitre) ne doit être effectué que par une entreprise spécialisée agréée. Lors des travaux de maintenance, respecter les spécifications de l'agrément technique (du rapport d'essai/certificat pour les fermetures coupe-feu).

1. Nettoyage des éléments, notamment des pièces mobiles et des zones fonctionnelles.

2. Contrôle de toutes les fonctions

- fermeture automatique (vitesse de fermeture, force de fermeture) à partir de chaque position.
- fonction anti-panique
- dispositifs de blocage
- joints (déclenchement, pressage du joint)
- souplesse des éléments de ferrure (serrures, montures, paumelles, poignée de porte), graissage des pièces mobiles.
- réglage du jeu entre l'ouvrant et l'hubrisserie / les labyrinthes

3. Contrôle des joints entre

- ouvrant et hubrisserie
- verre et cadre de l'ouvrant / de la vitre
- hubrisserie et bâtiment
- au besoin, remettre en état ou remplacer les produits et/ou profils d'étanchéité.
- au besoin, remplacer les rubans isolants endommagés

4. Contrôle visuel de la vitre (étanchéité et absence de fissures).

INFORMATION CONCERNANT LES SERRURES

Les poignées et la clé ne doivent pas être actionnées en même temps.



Pour le verrouillage de portes de secours, ne pas utiliser de cylindres de serrure avec bouton. Exception : serrures à condamnation des séries 19xx et 21xx.

Indication : en cas d'utilisation de poignées barre, veiller à éviter tout frottement.



L'ouvrant ne doit pas être percé au niveau de la serrure lorsque la serrure est en place.



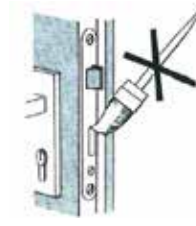
Graisser les serrures au moins 1x par an (huile non résinante).



Ne pas laisser la clé dans la serrure d'une porte de secours.



Ne pas peindre ni vernir les pènes dormant et demi-tour de la serrure.





FeuerschutzTeam AG

Kirchstrasse 3 ■ 5505 Brunegg
Tel. 041 810 35 31 ■ Fax. 041 810 35 32